Migrations Santé Alsace

Rapport d'Activité 2022

Migrations Santé Alsace
24 rue du 22 novembre
67000 Strasbourg
03.88.22.60.22
contact@migrationssante.org
www.migrationssante.org

Sommaire

- **Rapport Moral** 3
- **Rapport d'Activité** 6

L'association 6

- **Interprétariat medical et social professionnel** 8

Opportunité 8

Objectifs de l'action 12

Descriptif de l'action 13

La formation des interprètes 16

L'activité d'interprétariat auprès des services 18

- **Education et promotion de la santé en langue** 33

Opportunité 33

Objectifs de l'action 34

Descriptif de l'action 34

Les animations d'éducation pour la santé 36

Calendrier des actions d'éducation pour la santé de Migrations Santé Alsace 38

Partenaires 44

Evaluation qualitative de l'action 45

- **Pôle ressource: Information, sensibilisation et formation des professionnel-le-s** 47

La formation des professionnel-le-s 47

La sensibilisation aux discriminations dans le domaine de la santé 55

La diffusion d'information auprès des professionnel-le-s 64

• RAPPORT MORAL

Cher-ère-s ami-e-s,
Cher-ère-s partenaires,

Cette année 2022 a été marquée par un contexte international difficile avec la guerre en Ukraine, qui se poursuit toujours. Ce conflit a entrainé une vague de migrations des Ukrainiens surtout vers les pays proches mais aussi, dans toute l'Europe. En plus des conséquences humaines dramatiques, ce conflit a aggravé l'inflation avec une hausse exponentielle des prix de l'énergie et des matières premières, ajoutant encore de la précarité à la précarité, parmi nos salariés aussi. Des associations se sont mobilisées pour agir ensemble contre cette précarité, l'engagement et la disponibilité de certains des administrateurs ont permis à MSA de participer à la co-construction d'un collectif contre la précarité Strasbourg-Eurométropole, qui sera lancé en 2023.

Le contexte de politique intérieure de l'année 2022 est aussi préoccupant. Un parti d'extrême-droite est une nouvelle fois arrivé au second tour des élections présidentielles françaises. Et le ministre de l'intérieur nommé suite à cette élection fait une proposition de loi pour contrôler l'immigration : simplification et accélération des procédures pour les demandeurs d'asile, diminution des motifs de recours, possibilités d'éloignement renforcés... Nous restons vigilants à l'évolution de ce projet avec participation à un collectif pour une autre politique migratoire regroupant de nombreuses associations.

Dans ce contexte, de difficultés économiques favorisant un repli nationaliste, l'objet de notre association, promouvoir, pour les migrants et leur famille, l'accès et l'exercice du droit à la santé tel qu'affirmé par l'article 25.1 (version 1947) de la déclaration universelle des Droits de l'Homme, devient plus difficilement audible par certains. Avec pour conséquences, parfois, un accès plus compliqué aux prises en charge dont les patient-e-s auraient besoin, accueillis par des soignants et des acteurs des secteurs socio-éducatifs, dont la lassitude, est aggravée par le manque insupportable de moyens humains, matériels, financiers, en temps.

Je voudrais saluer d'autant plus ici le travail des interprètes, qui malgré toutes ces difficultés, continuent à assumer leur rôle essentiel, nécessaire pour notre association. Saluer leur engagement, professionnalisme. Ils accompagnent les migrants dans des situations humainement difficilement dicibles. Ils traduisent des mots, des annonces, des vécus difficilement entendables. Ils sont parfois témoins de discriminations qui continuent à les révolter. Bravo et merci.

Si l'année 2022 a démarré, comme les précédentes, sous le signe du Covid, elle a aussi été celle de la levée progressive des restrictions sanitaires liées à cette épidémie, qui a permis la reprise de toutes les activités et animations de Migrations Santé Alsace.

Ainsi dans l'objectif de veiller à l'égalité de traitement et à la non-discrimination dans les soins, de lutter contre les discriminations en particulier celles fondées sur la langue, l'origine nationale, ethnique ou une prétendue race, Migrations Santé Alsace continue à sensibiliser les acteurs des soins et du social. Nous avons ainsi poursuivi la diffusion du guide « vers plus d 'égalité en santé », et le réseau de veille et de vigilance sur les discriminations dans le domaine de la santé avec l'appui de l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV). Nous avons également participé, toujours avec l'ORIV à un nouveau projet régional : des ateliers territoriaux, pour sensibiliser les professionnel-le-s de la santé et du social d'un territoire du Grand Est à cette question des discriminations dans le domaine de la santé. Grâce au soutien de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) nous avons pu organiser une journée nationale de prévention et de lutte contre les discriminations en santé, à Paris en juin, qui a réuni une centaine de personnes.

A la frontière entre les pôles lutte contre les discriminations, éducation et promotion de la santé et formation, nous avons aussi la chance de participer à un projet porté par les maisons de santé urbaines de Strasbourg, sur ce qui fait santé pour les habitant-e-s des quartiers populaires, et qui a abouti en 2022 à la publication d'un livre de leurs témoignages: « la santé ça vous parle ? ».

Nous avons aussi eu le plaisir et la fierté d'être lauréat du Prix Prescrire 2022, partagé avec le «Réseau Louis Guilloux» (Rennes) et «Vers l'équité en santé et interprétariat de l'URML Pays de La Loire». Ce Prix vise à récompenser chaque année des documents apportant une meilleure connaissance des facteurs contribuant à des soins de qualité, ou des initiatives originales qui vont notamment dans le sens d'une amélioration de l'accès à des soins de qualité. Il nous a été attribué pour la mise à disposition d'intepretes professionnel pour les soins de ville. La Revue Prescrire concluait son article par : « Prenant en compte l'évaluation positive des expériences alsacienne et des Pays de la Loire et l'important retard de la France en matière d'interprétariat, l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) a formulé des recommandations en 2019 pour généraliser la possibilité pour des soignants de faire appel à des interprètes professionnels en santé. Ces préconisations n'étaient toujours pas suivies d'effet fin 2021. ». J'en profite pour remercier particulièrement la ville de Strasbourg qui soutient ce projet depuis ses débuts, lui permet de continuer, et reste un soutien indéfectible de l'objet de notre association dans son ensemble.

Ce prix est aussi une forme de reconnaissance de notre engagement pour la qualité professionnelle des interventions d'interprétariat, à travers la formation et l'accompagnement des interprètes : accueil /prise de fonctions et tutorat, suivis individuels et réunions de coordination, formation continue, groupes d'analyse des pratiques. Le travail pour une reconnaissance du métier d'interprète médico-social continue au sein du réseau RIMES (Réseau de l'interprétariat médical et social).

L'année 2022 a été celle du départ de notre directrice Emilie Jung, qui, après de nombreuses années d'engagement, continue son travail sur la lutte contre les discriminations à la ville de Strasbourg. Je voudrais ici la remercier pour tout ce qu'elle a apporté pendant toutes ces années passées au sein de l'association. Nous avons ainsi eu le plaisir d'accueillir Marie Priqueler, nouvelle directrice qui a pris ses fonctions durant l'été, et a réussi à intégrer rapidement le fonctionnement des équipes, des interactions avec les administrateurs, avec les financeurs, les partenaires, à apporter des modifications positives.

La réflexion interne engagée en 2021 s'est poursuivie, sur notre engagement, ce qui nous anime, le fonctionnement de l'association et les interactions entre administrateurs, équipe de direction, salariés, à travers des matinées de travail, et de rencontres avec les interprètes lors de moments conviviaux... MSA, continue ainsi d'interroger son mode de fonctionnement, de gouvernance , d'évolution, d'adaptation aux nouvelles demandes (développement de l'interprétariat téléphonique, ouverture au Grand Est, ouverture à la concurrence...).

2022 nous a sollicité une fois de plus. Dans ce contexte de crise économique et d'évolution politique, il nous faut rester vigilant, veiller à ce que soit maintenu l'accès, sans discrimination, aux soins, aux droits, à l'information des personnes migrantes allophones. Je voudrais ainsi terminer ce rapport moral par un hommage au travail quotidien de toute l'équipe de Migrations Santé Alsace, salariés et bénévoles, qui se sont adaptés, ont maintenu leurs actions, affirmé leur engagement, humain et politique, avec dynamisme, créativité, efficacité. Merci aussi pour tout ce temps, cet engagement, qui permet à l'association de rester fidèle à ses missions, tout en s'adaptant en permanence aux évolutions de la société. Je vous félicite pour toutes ces qualités et vous remercie chaleureusement vous, ainsi que tous les partenaires financiers et institutionnels qui soutiennent nos actions.

MIGRATIONS SANTÉ ALSACE

L'association

CONSEIL D'ADMINISTRATION, élu le 23 juin 2022

CAYEMITTES	Myriam	Médecin psychiatre, Praticien hospitalier - EPSAN
CHAVANNES	Alice	Assistante sociale
DI GREGORIO	Gabriel	Directeur - Association JEEP
DONNARD	Gaelle	Directrice de projets – Observatoire de l'intégration et de la ville (ORIV)
DROUOT	Nadège	Coordinatrice régionale Lorraine-Médecins du Monde
FUCHS	Nicolas	Coordinateur régional Alsace-Médecins du Monde et Consultant en action humanitaire.
HAGEGE	Meoin	Sociologue
HAGUENAU-MOIZARD	Catherine	Professeure de droits
IMBERY	Jean-Georges	Enseignant - à la retraite
KAUEFFER	Charlotte	Médecin interniste - infectiologue, PH au CH de Mulhouse
MOSSER-LUTZ	Sylvie	Cadre de santé, Formatrice
MULLER	Anne	Médecin généraliste
RADJI	Djamel	Praticien Hospitalier en Psychiatrie, Urgences Psychiatriques HUS, EPSAN/Centre de Santé Mentale Strasbourg Ouest
RUCH	Yvon	Médecin interniste infectiologue, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg
SALMON	Michelle	Infirmière à la retraite

BUREAU, élu le 29 septembre 2022

CHAVANNES	Alice	Secrétaire
Di GREGORIO	Gabriel	Trésorier
IMBERY	Jean-Georges	Trésorier Adjoint
MOSSER-LUTZ	Sylvie	Assesseure
MULLER	Anne	Présidente
RADJI	Djamel	Vice-président
RUCH	Yvon	Secrétaire adjoint

L'équipe

L'équipe salariée de Migrations Santé Alsace compte une centaine de personnes et se répartit comme suit :

- **Equipe de direction :**
  Une directrice,
  Une responsable administrative et financière,
  Une responsable du service interprétariat et du développement de projets.

- **Equipe de gestion et de coordination de projets :**
  Une coordinatrice de l'interprétariat,
  Une chargée de mission « prévention des discriminations dans le domaine de santé et formation des professionnels-les »,
  Une secrétaire comptable,
  Une assistante administrative,
  Quatre secrétaires pour la gestion de l'interprétariat

- **Intervenants-es de terrain :**
  83 interprètes intervenant dans 32 langues,
  25 traducteurs et traductrices,
  8 animatrices en éducation pour la santé.

- **8 Formateurs et formatrices occasionnels-les**

MIGRATIONS SANTÉ ALSACE

Opportunité

La santé précaire des populations migrantes

La migration, qu'elle soit volontaire ou subie fragilise la santé des individus. Le niveau de santé des personnes migrantes a tendance à se détériorer après l'arrivée et l'installation au sein du pays d'accueil[1]. Ces fortes disparités par rapport au niveau de santé de la population générale peuvent s'expliquer par différents déterminants de santé.

L'appartenance des personnes migrantes aux catégories socio-économiques les plus défavorisées est un premier déterminant à l'origine de ce constat[2]. Non seulement le taux d'emploi est plus faible que parmi la population générale (56,1% contre 65,8% en 2017), mais les emplois qu'ils occupent sont très souvent liés à des conditions de travail plus contraignantes et plus précaires qui se répercutent sur leur niveau de santé.

La santé mentale des personnes migrantes et de leurs descendant-e-s est aussi fortement impactée par leur situation. Des études récentes mettent en évidence un risque plus élevé de développer des troubles psychiques[3] et une prévalence de dépression chez les personnes immigrées deux fois plus élevée que la population générale.

L'exclusion sociale, le stress potentiellement intense lié au parcours migratoire, à l'insertion dans un nouvel environnement et à une situation administrative incertaine, les discriminations dans le champ de la santé, la méconnaissance des droits et des dispositifs, les difficultés de littératie en santé, la barrière de la langue sont, entre autres, des facteurs qui restreignent l'accès aux soins des populations migrantes.

1. C. Hamel et M. Moisy (2010), « L'expérience de la migration : santé perçue et renoncement aux soins », Enquête trajectoires et origines, document de travail n°168, INEE – INED, p77-84
2. Berchet C. et Jusot, F. (2012). État de santé et recours aux soins des immigrés en France : une revue de la littérature. Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire n° 2-3-4, 17-21, DARES. (2021). Les métiers des immigrés.
3. Selten, (2019), Schizophrenia and migration: a meta-analysis and review

Reconnaissance institutionnelle de l'interprétariat professionnel

La connaissance limitée de la langue du pays d'accueil est un frein à l'accès aux droits et aux soins des personnes migrantes, aujourd'hui reconnu par toutes et tous. La nécessité d'argumenter le recours à un interprétariat professionnel pour lever la barrière linguistique semble être dépassée : celui-ci est reconnu comme une ressource de fiabilité de la traduction et de respect d'une déontologie tant par les professionnels-les (médecins, soignants-es ou intervenants-es de travail social), que par les directions et les décideurs des politiques publiques.

En effet, depuis 2017, le recours à l'interprétariat est mis en lien avec le respect du droit des patients-es :

« L'interprétariat linguistique dans le domaine de la santé garantit aux professionnel-le-s de santé les moyens d'assurer la prise en charge des personnes qui ne maîtrisent pas ou imparfaitement la langue française dans le respect de leurs droits (…) notamment du droit à l'information, du droit au consentement libre et éclairé, du droit au respect de leur vie privée et au secret des informations les concernant. ».[4]

La Haute Autorité de Santé précise également que :

« L'interprétariat professionnel dans le domaine de la santé est un outil porté historiquement par la société civile, puis par les institutions, afin de lutter contre les exclusions et tenter de rétablir une égalité dans l'accès à la prévention et aux soins. La HAS considère que seul le recours à une interprète professionnel-le permet de garantir d'une part, aux patients/usagers les moyens de communication leur permettant de bénéficier d'un égal accès aux droits, à la prévention et aux soins de manière autonome et, d'autre part, aux professionnel-le-s les moyens d'assurer une prise en charge respectueuse du droit à l'information, du consentement libre et éclairé du patient et du secret médical. »[5]

Depuis sa création, Migrations Santé Alsace a été très active dans l'identification et l'analyse des fonctions et des compétences attendues des interprètes professionnels-les comme du développement de leur formation. Elle a sans aucun doute contribué à cette reconnaissance aux côtés des autres associations de promotion de l'interprétariat.

Nous pouvons relever plusieurs moments qui marquent cette évolution :

- 2012 : Signature de la Charte de l'interprète médical et social professionnel et de la définition du métier par un réseau de 9 associations françaises : Adate (Grenoble), Aptira (Angers), Asamla (Nantes), Cofrimi (Toulouse), ISM Corum (Lyon), ISM Interprétariat (Paris), MANA (Bordeaux), Migrations Santé Alsace (Strasbourg), Réseau Louis Guilloux (Rennes).

4. Décret n°2017-816 du 5 mai 2017
5. Haute Autorité de Santé, Référentiel de compétences, formation et bonnes pratiques de l'interprétariat linguistique dans le domaine de la santé, 2017 : https://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_2746031/fr/interpretariat-linguistique-dans-le-domaine-de-la-sante

- 2013 : Sollicitation de Migrations Santé Alsace par le Ministère de la Santé, pour son expertise concernant la santé des personnes migrantes, afin de participer à un groupe de travail national sur la «protection sociale» dans le cadre de la refonte de la politique d'intégration[6]. Ce travail avait abouti à la feuille de route du Gouvernement « Politique d'égalité républicaine et d'intégration » qui spécifiait pour la première fois, à ce niveau institutionnel, des mesures de développement de l'interprétariat professionnel[7].

- 2016 - 2017 : Sollicitation de Migrations Santé Alsace, au titre du groupe inter-associatif national, par la Haute Autorité de Santé, pour son expertise dans le domaine de l'interprétariat médical et social professionnel.

- 2018 : Participation de l'association au séminaire d'échanges « Comprendre / être compris : l'interprétariat en santé avec des personnes non francophones » organisé par la Direction Générale de la Santé et Santé Publique France.

2019 : Audition de Migrations Santé Alsace dans le cadre de la mission de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) sur le modèle économique de l'interprétariat.

- 2019 : Création du Réseau de l'Interprétariat Médical et Social (RIMES), regroupant 9 associations spécialisées dans le domaine, et dont Migrations Santé Alsace a assuré la présidence jusqu'en 2021.

- 2021 : Dans le cadre de RIMES et avec le soutien financier du Ministère de l'Intérieur, réalisation des « assises de l'interprétariat professionnel » dans trois régions dont le Grand-Est.

- 2022 : Grâce au soutien de la Fondation de France lancement d'un projet triennal visant à « Favoriser un accueil et un accompagnement adaptés des personnes migrantes en améliorant la coopération entre professionnel-le-s et interprètes. Ce travail se construit en appui sur des groupes de travail interprofessionnel-le-s/interprètes et un recueil de la parole d'usagères et usagers de l'interprétariat professionnel en soin de premiers recours. Il donnera lieu à l'élaboration de recommandations à destination des professionnel-le-s à horizon 2024.

6. Cf. Refonder la politique d'intégration. Rapport du groupe « protection sociale », 29 octobre 2013. Bénédicte MADELIN et Dominique GENTIAL, http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/134000759/index.shtml
7. Feuille de route du Gouvernement, «Politique d'égalité républicaine et d'intégration» du 11 février 2014 : Assurer l'égalité d'accès aux droits sanitaires et sociaux (mesures 11 et 12)

Le Grand Est : un territoire au fort besoin linguistique

Si les immigré-e-s représentent 8.4 % de la population de la Région Grand Est, leur répartition entre les anciennes régions est inégale :

- 43 % des immigré-e-s résident en Alsace, dans les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, 40 % en Lorraine et 16 % en Champagne Ardennes ;
- le taux de présence d'immigré-e-s est plus important en Alsace où il atteint 10,9 %, ce qui est deux points au-dessus de la moyenne nationale de 8,9 %[8].

5 018 personnes ont signé un Contrat d'Intégration Républicaine au sein de la région Grand-Est et entrent ainsi dans la catégorie des « primo-arrivants-es »[9]. Ce nombre est moins important qu'en 2019, où 7 061 personnes avaient signé un Contrat d'Intégration Républicaine. Cette baisse de 28,9 % s'explique par la situation sanitaire ainsi que par la limitation des entrées et laisse présager un effet « rebond » dans les années à venir.

Le Bas-Rhin est le premier territoire d'accueil avec 29 % des signataires. Le Haut-Rhin est le deuxième, puisqu'il en compte 19 %. Les statistiques montrent une grande diversité d'origines, avec 118 pays de provenance. Les premières nationalités représentées sont le Maroc, l'Afghanistan, le Kosovo, la Turquie, la Tunisie, l'Albanie, l'Arménie, l'Algérie, la Russie, le Soudan, la Syrie, la Côte d'Ivoire et le Cameroun.

Le nombre de primo-arrivant-e-s orienté vers une formation linguistique a augmenté depuis 2017 du fait d'une évolution du niveau de français exigé par l'OFII. Ce taux de prescription pour les signataires du Contrat d'Intégration Républicaine en Grand-Est est de 54 % en 2020 .[10]

Les difficultés à s'exprimer et à comprendre des primo-arrivants-es sont donc objectivement identifiées par les services de l'OFII : ces données nous amènent à chiffrer, chaque année, une « file active » de quelque 15 000 personnes[11] s'inscrivant dans la catégorie administrative de « primo-arrivant » dans le Bas- Rhin et le Haut-Rhin ; plus de 7 700 d'entre eux ne maîtrisent pas le français à l'arrivée et auraient potentiellement besoin des services d'un-e interprète pour accéder à leurs droits sociaux et aux soins.

8. ORIV, Note Statistique – Immigrés-es et Primo Arrivants-es dans la Région Grand Est, Mars 2018. Données issues du recensement INSEE 2013

9. Au niveau administratif, est considérée primo-arrivante toute personne ayant signé un Contrat d'Accueil et d'Intégration ou Contrat d'Intégration Républicaine depuis moins de cinq ans. Ces données n'intègrent pas les demandeurs et demandeuses d'asile, ni les déboutés-es du droit d'asile.
Données OFII, exploitation ORIV 2020

10. Il s'agit d'une estimation sur 5 ans des signataires du CIR/CAI. L'estimation recouvre le nombre de personnes sur 5 ans parce que la durée du « parcours personnalisé d'intégration républicaine » des étrangers-ères accédant pour la première fois au séjour en France et signataires donc du CAI / CIR est de 5 ans.

Bien entendu, doivent être ajoutées à cette « file active » les personnes ayant déposé une demande d'asile ; ceci, d'autant plus que « souvent en situation de précarité et de vulnérabilité, l'accès à des soins adaptés et de qualité est nécessaire au bon déroulement des longues procédures qui les attendent et à leur intégration dans la société qui les accueille. Or, dans la pratique, ces publics se heurtent à de nombreuses difficultés de prise en charge et d'accès aux soins »[12].

Recourir aux services d'interprétariat professionnel garantit le respect des principes déontologiques qui régissent ce métier. Les effets des interventions d'un-e interprète professionnel-le par rapport à un-e membre de la famille ou à un-e autre tiers non formé-e sont aujourd'hui constatés : caution d'une traduction fidèle, renforcement de la confiance, respect de la confidentialité, obtention du consentement éclairé, amélioration de l'observance des traitements, et enfin meilleure compréhension de l'organisation et fonctionnement des services pour en faciliter le recours dans le cadre du droit commun.

Objectifs de l'action

Objectif général

Contribuer à l'amélioration de l'accès aux soins, de l'état de santé, des comportements sanitaires et de santé des populations migrantes en levant la barrière linguistique.

Objectifs spécifiques

- Promouvoir l'interprétariat professionnel auprès des décideur-euse-s, acteurs et actrices des services publics sociaux et de santé pour améliorer l'accueil et les soins des populations migrantes ;
- Améliorer la qualité des prestations par la formation et l'accompagnement des interprètes ;
- Réaliser des interventions d'interprétariat médical et social professionnel, dans les langues de l'immigration, au sein des services de santé et de travail social de la région ;

12. France Terre d'Asile, La lettre de l'asile et de l'intégration, N° 69, Avril 2015, http://www.france-terre-asile.org/toutes-nos-publications/details/1/182-bilan-de-sant%C3%A9-l-acc%C3%A8s-aux-soins-et-l-accompagnement-m%C3%A9dical-des-r%C3%A9fugi%C3%A9s.html

Descriptif de l'action

L'action se décline en trois volets :

- La promotion de l'interprétariat professionnel
- La formation des interprètes
- L'activité d'interprétariat auprès des services

La promotion de l'interprétariat professionnel

Consolidation et développement de notre dispositif d'interprétariat sur le territoire alsacien

L'association a rencontré 15 structures dans le 67 et 68 soit un total de plus de 100 professionnel-le-s.
Pour les structures déjà partenaires, les rencontres ont permis d'évaluer les partenariats en cours.
Pour les autres, elles ont permis de présenter l'interprétariat professionnel par téléphone et en présentiel.

Les structures et institutions rencontrées et sensibilisées sont des hôpitaux (Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, EPSAN), la CPAM, l'académie de Strasbourg, des associations d'aide et d'accompagnement des publics migrants : Association Pas à Pas, le Secours Populaire, l'Emmaüs Mundolsheim, SCOPROBAT, Santé Centre Alsace - HAD, L'Ermitage, l'AFAPEI, Presta-terre et des Maisons de Santé, CPTS…

Les échanges avec les professionnels – directeur-trice-s, chef-fe-s de service, professionnel-le-s de la santé et du social, professionnel-le-s de l'éducation nationale - ont fait ressortir les problèmes suivants :

- Les difficultés d'accueil en urgence des réfugiés/déplacés d'Ukraine : l'organisation des soins de premier recours, l'insertion professionnelle des déplacés;
- La spécificité des interventions dans certains secteurs (psychiatrie, soins palliatifs);
- La prise en charge des élèves en difficulté;
- La difficulté de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et adultes non francophones en situation d'handicap mental.

Les temps d'échange avec ces structures ont permis de sensibiliser aux enjeux suivants :
- Connaissance du parcours d'intégration, des dispositifs existants ;
- Santé des personnes migrantes et primo-arrivantes : état de santé, difficultés d'accès aux droits et aux soins, dispositifs existants ;
- Barrière linguistique et conséquences sur la santé et l'accompagnement social ;
- Déontologie et missions de l'interprétariat professionnel ;
- Modalités de fonctionnement de l'interprétariat en présentiel et téléphonique (diffusion d'un guide ad hoc destiné aux professionnels et interprètes et élaboré par l'association, présentation de la plateforme de prise des rendez-vous PLIAGE dans les services hospitaliers).

Déploiement de l'interprétariat dans le Grand Est

Mobilisation des partenaires institutionnels sur les enjeux de l'interprétariat professionnel

Migrations Santé Alsace a poursuivi le travail de mobilisation de structures afin d'échanger sur leurs besoins, attentes, de présenter le travail avec interprète et les sensibiliser à la prise en charge spécifique des publics migrants.

En 2022, l'association a rencontré 115 professionnels aux profils variés sur le territoire de la Lorraine : responsables des structures, coordinateurs, chefs de service, chargées de projets, médecins, infirmiers-ères, professionnels-elles de l'éducation nationale, intervenants-es sociales.

33,5 heures d'interprétariat professionnel téléphonique ont pu être assurées pour le public migrant, facilitant l'accompagnement social, à la scolarité et l'accès au logement pérenne dans 3 nouvelles structures :

- L'association pour l'Accueil des Travailleurs et des Migrants à La chapelle Saint-Luc,
- L'association d'information et d'entraide Mosellane
- La Cité Educative Metz Borny.

Les interventions se sont déroulées pour plus de 30 usagers-ères dans les langues suivantes : albanais, anglais, arabe, arménien, bengali, géorgien, kurde sorani, portugais russe, serbocroate bosniaque et somali.

En 2022, nous avons poursuivi la réflexion sur un développement de notre activité à l'échelle du Grand Est.
Dans ce cadre nous avons mobilisé une commission « Grand Est », réunissant administrateur-trice-s, partenaires et salarié-e-s des territoires d'Alsace et de Lorraine.
Cette commission s'est réunie 2 fois en 2022 pour élaborer une démarche de diagnostic des besoins en interprétariat sur le territoire du Grand Est.

En décembre une rencontre a été organisée avec les professionnels de la CPTS de Nancy Agglomération.
Cette rencontre visait à présenter le dispositif d'interprétariat existant en Alsace et à en envisager une modélisation sur le territoire de la Lorraine.

Poursuite du travail au sein du Réseau de l'interprétariat médical et social (RIMES)

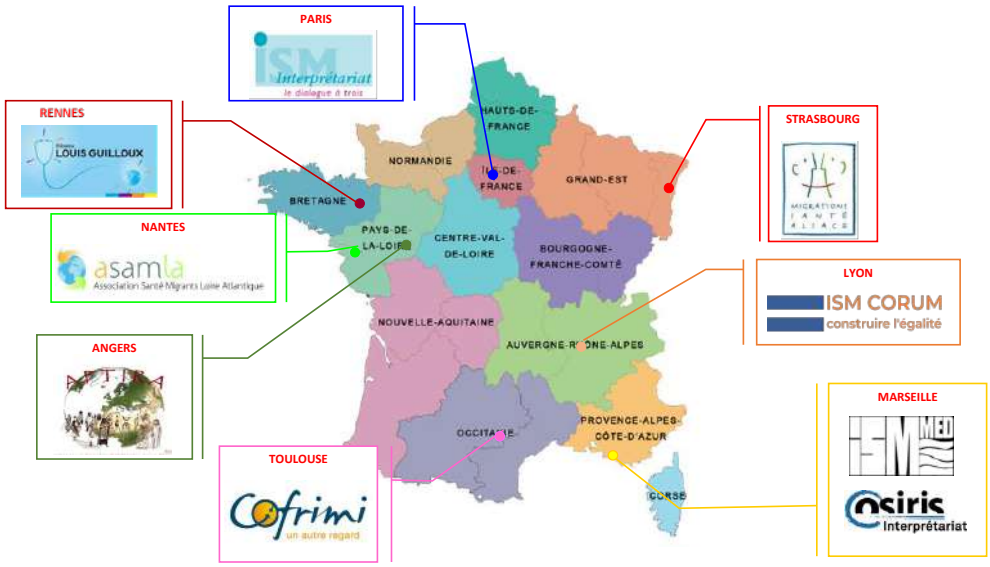

Créé en 2019, le réseau regroupe neuf associations qui coopèrent activement depuis 2011 afin d'harmoniser leurs pratiques, de conforter la qualité de leurs interventions et de faire reconnaître le métier d'interprète professionnel. Ce travail partenarial a permis l'adoption de la Charte de l'interprétariat médical et social professionnel en France et la reconnaissance de l'interprétariat dans le domaine de la santé.

RIMES se donne pour objet de :

- Promouvoir et développer l'interprétariat médical et social professionnel tel que défini dans la Charte de l'Interprétariat médical et social professionnel en France adoptée à Strasbourg le 14 novembre 2012 ;
- Favoriser la formation et la recherche dans le domaine de l'interprétariat médical et social ;
- Contribuer à la défense et à la promotion des valeurs et intérêts communs des associations membres ;
- Favoriser les échanges entre les associations membres.

Deux groupes de travail fonctionnent au sein du réseau : le groupe « direction » autour des enjeux stratégiques et politiques et le groupe « formation » autour des questions liées à la formation et la qualification des interprètes. Cette modalité de travail a été poursuivie en 2022.

Groupe « direction »

Le groupe « direction » de RIMES est composé des directeurs, directrices, des administrateurs et administratrices des associations membres. Ses objectifs portent sur la compréhension du contexte politique, la définition des priorités et le fonctionnement du réseau.
Le groupe s'est réuni à neuf reprises en 2022 (27 janvier, 8 février, 7 mars, 18 mai, 23 juin, 8 septembre, 5 octobre et 24 et 25 novembre). Les réunions ont eu lieu soit en présentiel soit en distanciel.

Les réunions ont porté sur :

- Réflexion sur un projet de communication sur les idées reçues sur l'interprétariat
- Travail sur un plaidoyer pour associer des structures proches de RIMES
- Enjeux de la certification

Enfin, deux réunions croisées entre le groupe « direction » et le groupe « formation » ont eu lieu afin de travailler sur les enjeux de la certification et de partager les avancées sur la thématique de la formation.

Groupe « formation »

Le groupe « formation » est composé de membres des structures ayant développé une expertise spécifique sur la question de la formation des interprètes.
Le groupe s'est réuni à neuf reprises en 2022 (27 janvier, 7 avril, 19 mai, 17 juin, 4 juillet, 10 et 26 octobre, 24 et 25 novembre). Les deux réunions ont eu lieu soit en distanciel soit en présentiel.
Les réunions ont porté sur l'élaboration d'un référentiel de formation et d'un référentiel certificatif dans la perspective de la création d'un titre professionnel d'interprète médical et social.

La formation des interprètes

Afin de maintenir la qualité professionnelle des interventions d'interprétariat en termes de posture, de respect de la déontologie et de capacités de distanciation, Migrations Santé Alsace poursuit l'activité de formation et d'accompagnement des interprètes.

La professionnalisation des 83 interprètes de l'association a pris plusieurs formes :

- Formation initiale (socle essentiel qui nous permet de garantir un service de qualité, le respect des principes déontologiques et des limites de la fonction) ;
- Tutorat (un des principaux leviers de la prise de fonction en articulation avec le suivi individuel à chaque étape du parcours professionnel) ;
- Suivis individuels et collectifs ;
- Groupes d'analyse des pratiques
- Réunions de coordination

Ainsi, les interprètes de Migrations Santé Alsace ont bénéficié de 857 heures de formation réparties de la manière suivante :

Formation interprètes 2022	Nombres d'heures
FORMATION INITIALE :	
Formation de base	150
Acceuil/Prise de fonction	102
FORMATION CONTINUE :	
Groupes d'analyse des pratiques	485
Formation à la fonction tutorale	66
Réunions de coordination	54
Total formation initiale et continue	857

Tutorat, accueil et formation de base

L'équipe d'interprètes s'est renforcée. Nous avons accueilli 13 nouvelles et nouveaux collègues, qui interviennent dans des structures des deux départements :

Dans le Bas-Rhin nous avons recruté ; 1 interprète en turc, 1 en arabe, 3 en géorgien, 1 en géorgien et russe, 1 interprète en afghan dari, 1 en afghan pachto, persan, 1 interprète en espagnol et anglais, 1 interprète en macédonien, serbocroate bosniaque, slovène et albanais, 1 en ukrainien et russe dans le 67, 1 en anglais et tamoul, 1 en somali.

Dans le Haut-Rhin nous avons recruté ; 1 interprète en ukrainien et russe.

Les nouveaux interprètes ont bénéficié d'un module de formation de base de 15 heures. Cette formation a permis de travailler la posture professionnelle, les capacités de distanciation, la disponibilité interculturelle et la capacité à restituer fidèlement les messages.

Ils/elles ont toutes et tous bénéficié de six séances de tutorat ainsi que d'entretiens individuels d'accompagnement au moment du recrutement et trois mois après leur arrivée.

Ces temps sont essentiels car ils permettent de réfléchir de façon pratique aux fonctions de l'interprète, aux compétences nécessaires et aux façons de maintenir le cadre quel que soit le contexte d'intervention. Ils permettent également de revenir sur les enjeux en termes de distanciation, de non-jugement et de recul par rapport à ses propres émotions.

Atelier de professionnalisation

Nos interprètes sont encouragés à participer à des groupes d'analyse de pratiques encadrés par des psychologues et mis en place mensuellement pour l'ensemble de nos équipes. Ces groupes obligatoires durant les deux années qui suivent la prise de fonction des interprètes, permettent de revenir sur les situations délicates et de réfléchir au positionnement professionnel.

3 groupes d'analyse des pratiques ont fonctionné sur l'ensemble du territoire à raison d'une réunion mensuelle : 2 groupes à Strasbourg et 1 à Mulhouse. Soit un total de 31 rencontres des groupes d'analyse des pratiques en 2022 et 49 interprètes participant.

Formation à la fonction tutorale

A l'issue de la formation les participant-e-s ont acquis la capacité d'accompagner les nouveaux interprètes dans leur appropriation du métier, dans le cadre de séances de tutorat, en situation professionnelle réelle
11 interprètes ont bénéficié de la formation aux fonctions tutorales.

Réunions de coordination

Par ailleurs, les interprètes ont bénéficié des réunions de travail mobilisant les coordinatrices et la direction. La question de la reconnaissance institutionnelle du métier d'interprète médical et social professionnel a été notamment abordée, avec un zoom sur les grandes étapes du développement de l'interprétariat professionnel, depuis les premières expériences associatives dans les années 1970, jusqu'à l'élaboration de la charte de l'interprète en 2012, la reconnaissance de l'interprétariat dans le référentiel de la HAS en 2017 et la création du réseau RIMES.

L'activité d'interprétariat auprès des services

Les interventions :

28 938 heures d'intervention d'interprétariat se sont déroulées dans 6 secteurs en 2022 : le domaine social, la demande d'asile, le secteur éducatif, les hôpitaux, la santé et le médico-social, les collectivités/PMI et action sociale.

Les secteurs hospitalier et santé / médico-social concentrent 67% de la demande. (voir diagramme répartition page suivante).
Soit une augmentation de 10,4% par rapport à 2021.

Les évolutions les plus significatives sont les suivantes :

- Une augmentation de 4% dans le secteur hospitalier,
- Une augmentation de 34% dans la demande d'asile qui s'explique notamment par l'arrivée des déplacés ukrainiens.
- Une augmentation de 96% dans le secteur éducatif.

Les heures d'interventions se déclinent ainsi :

- Des interventions en présentiel : 28 281,5 heures réalisées, soit 98% de nos interventions
- Des interventions par téléphone : 656,5 h : soit 2% de nos interventions.
- Des traductions écrites 291 pages de traductions écrites pour 17 demandeurs. 43 % des traductions écrites ont été réalisées dans le contexte éducatif, 25 % dans le contexte social et la demande d'asile, 24% dans le médico-social et 8% pour les collectivités.

Répartition des secteurs d'intervention en interprétariat en 2022.

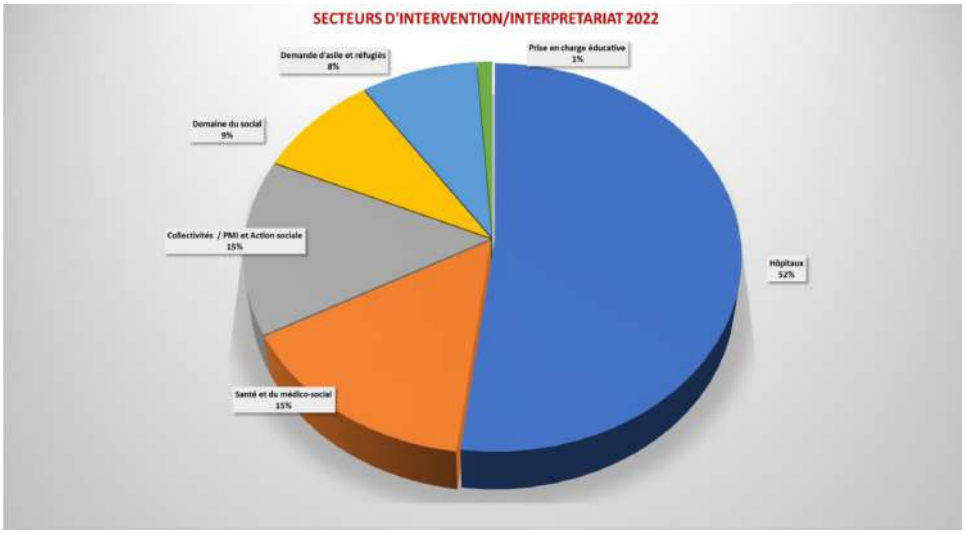

Secteurs d'intervention 2022	Nombres d'heures	Nbre de passages d'usagers-ères
Collectivités territoriales / PMI et Action sociale	4206,5	4223
Hopitaux	15058	12587
Structures / demande d'asile et réfugiés	2418	2122
Structures / domaine de la santé et du médico-social	4362	3766
Structures / domaine du social	2578	2131
Structures / prise en charge éducative	315,5	342
Total général	**28938**	**25171**

Traduction : langues et structures demandeuses :

Langue de la traduction	Nombres de pages traduits
Russe	47
Géorgien	41
Allemand	37
Arabe	28
Turc	23
Anglais	21
Ukrainien	20
Afghan dari / Afghan pechto	18
Albanais	15
Italien	13
Espagnol	11
Bengali	10
Arménien	3
Portugais	2
Roumain	1
Tchétchène	1
Total général	**291**

Demandeur	Nombres de pages de traduction réalisées
Cité éducative de Metz-Bomy	86
Médcin du monde	41
Cité éducative de Strasbourg	39
Accueil sans Frontières	20
Croix Rouge	20
Ville et Eurmétropole de Strasbourg	20
AURAL	16
Mission locale pour l'Emploi	12
Foyer Oberholtz	11
Groupe SOS jeunesse	5
Association ITHAQUE	4
Centre Hospitalier de Colmar	4
ARSEA	3
Foyer Notre Dame	3
Institutions les tournesols	3
Collectivité Européenne d'Alsace	2
GHRMSA	2
Total général	**291**

Territoires d'intervention:
En 2022, Migrations Santé Alsace est intervenu dans 66 communes, dont 58 situées sur le territoire alsacien.

Commune 67	Nbre d'heures
STRASBOURG	22271
SCHILTIGHEIM	626,5
BISCHEIM	550
HAGUENAU	356,5
LINGOLSHEIM	284,5
OSTWALD	191
SAVERNE	172
SELESTAT	81,5
ERSTEIN	68,5
ILLKIRCH GRAFFENSTADEN	47
HOENHEIM	34
BRUMATH	33,5
WASSELONNE	25,5
MOLSHEIM	23
BISCHWILLER	21
BOUXWILLER	20
SCHIRMECK	17
REICHSHOFFEN	12
OBERHOFFEN SUR MODER	10
ECKBOLSHEIM	6
BARR	3
MATZENHEIM	3
SCHWEIGHOUSE SUR MODER	3
WINGEN SUR MODER	2,5
BENFELD	2
CHATENOIS	2
DRULINGEN	2
BETSCHDORF	1
DIEBOLSHEIM	1
EPFIG	1
INGWILLER	1
OBERHAUSBERGEN	1
OBERNAI	1
ROSHEIM	1
SAALES	1
Total général	**24876**

Commune 68	Nbre d'heures
MULHOUSE	1942
COLMAR	1589,5
RIEDISCHEIM	87,5
SAINT-LOUIS	86
SAINTE MARIE AUX MINES	47,5
ILLZACH	45
ROUFFACH	45
GUBBWILLER	38
BUHL	37
MUNSTER	19,5
KINGERSHEIM	12
ALTKIRCH	10
THANN	8
BOLLWILLER	7,5
LOGELBACH	7
RIXHEIM	5,5
INGERSHEIM	5
LUTTERBACH	4
PFASTATT	3
BRUNSTATT-DIDENHEIM	2
WITTELSHEIM	2
WITTENHEIM	2
Total général	**4009**

Les agglomérations de Strasbourg, Colmar et Mulhouse concentrent 89 % de la demande. L'association a assuré également quelques interventions à Etupes et Montbéliard, ainsi que dans le cadre du réseau RIMES à Marseille et Nantes (19,5 heures d'interprétariat).

Langues d'intervention:
85 interprètes sont intervenus dans 37 langues en 2022 : afghan dari, afghan pachto, albanais, allemand, anglais, arabe, arménien, azéri, bengali, bulgare, espagnol, géorgien, hongrois, italien, kurde kurmandji, kurde sorani, italien, lao, macédonien, malgache, moldave, ourdou, ouzbek, pandjabi, persan, polonais, portugais, roumain, russe, serbo-croate bosniaque, somali, swahili, tamoul, tchétchène, thaï, turc, ukrainien, vietnamien.
Nous notons 25171 passages d'usagers-ères.

Les besoins en langues subissent des fluctuations importantes d'une année à l'autre. La langue géorgienne devance la langue albanaise, devenant la première langue sollicitée en 2022.
Elle est suivie par le russe et l'albanais.
La répartition de la demande pour les 15 premières langues en 2022 est la suivante :

Langues

Structures

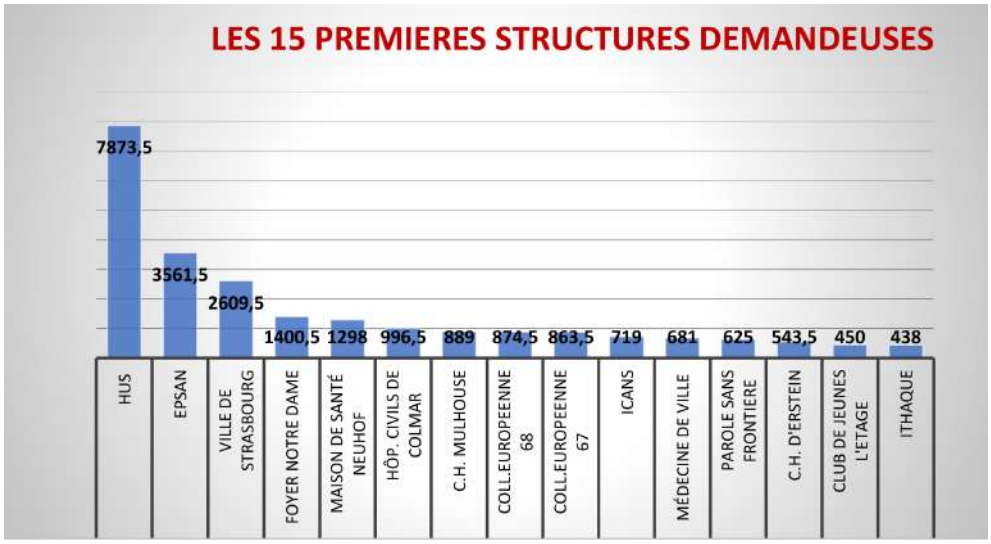

Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg sont les premiers demandeurs d'interprétariat en 2022 (+13% par rapport au 2021), suivi par l'EPSAN (-3%), la Ville de Strasbourg (+13%), le Foyer Notre Dame (+68% / accueil des déplacées d'Ukraine).

Établissements hospitaliers

Les établissements hospitaliers sont les premiers utilisateurs des services d'interprétariat. L'activité représente 15 058 heures pour 12 587 passages d'usager-e-s.

Hopital de la region	67	68	57	Total
HUS-HOP. Univ de Strasbourg	7873,5			7873,5
EPSAN	3561,5			3561,5
HOP. Civils de Colmar		996,5		996,5
C.H. Mulhouse		889		889
ICANS	719			719
CH. Derstein	543,5			543,5
CH. Derouffach		357		357
INST. UNIV. de Réadaptation Clémenceau	56,5			56,5
Cellule d'urgence médico-psychologiques (CUMP) Strasbourg	24			24
C.H. Saverne	19,5			19,5
Groupe HOSP. St Vincent	14			14
UGECAM Alsace- Centre Médical de Saales	3			3
Centre Mathilde Salmon de Phalsbourg			1	1
Total	**12814,50**	**2242,50**	**1**	**15 058**

Les demandes aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg représentent 52 % des demandes du secteur hospitalier en Alsace en 2022.

Elles émanent de 14 sites différents : Hôpital de Hautepierre I et II, Nouvel Hôpital Civil, Hôpital Civil, CMCO, Hôpital Elsau, IGMA-Institut de Génétique Médicale d'Alsace, Institut Hospitalo-universitaire, CMP Montagne, Unité de Consultation et de Soin Ambulatoire, Relais Psy Cronenbourg, CMP Meinau, CMP Neuhof, Hôpital de Robertsau.

L'EPSAN vient en deuxième position représentant 24 % de l'activité, répartie dans 21 Centres Medico Psychologiques.
54 % des consultations se déroulent au Centre de Coordination et de Soins Psychiatriques de l'équipe mobile « Psychiatrie Précarité » - unité inter-établissement (EPSAN – CH d'Erstein) située au CMP Berne. Ce dispositif assure la coordination et l'accueil des personnes en situation de grande précarité, dans l'objectif d'orienter ce public vers le dispositif de droit commun.

Les Hôpitaux Civils de Colmar arrivent à la troisième position avec 7% de la demande dans le secteur hospitalier.

Au total, les interprètes de Migrations Santé Alsace sont intervenus dans plus de 300 services. Les 30 premiers services regroupés par spécialités représentent 88 % de la demande.
Ces spécialités, tous établissements hospitaliers confondus, sont :

SERVICE	Nbre d'heures d'interprétariat
PSYCHIATRIE	4899
GYNÉCOLOGIE / MATERNITÉ	1219
PÉDIATRIE	832,5
PÉDOPSYCHIATRIE	814
ONCOLOGIE	779
PASS BOUSSOLE	473
ANESTHÉSIE - RÉANIMATION	419,5
ORL	362,5
TRAIT D'UNION	310,5
NEUROLOGIE - EPILEPSIE - SOMMEIL	267
RHUMATOLOGIE	256,5
HÉPATO-GASTRO-ENTÉROLOGIE	220
OPHTALMOLOGIE	191
SERVICE SOCIAL	177,5
ECHOGRAPHIE	166,5
MÉDECINE INTERNE	158,5
ENDOCRINOLOGIE - DIABETOLOGIE	155
ADDICTOLOGIE	147
CHIRURGIE PEDIATRIQUE - CONSULTATIONS EXTERNES	140
UROLOGIE	138
GÉNÉTIQUE MÉDICALE	128
CELLULE D'URGENCE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE	122
ALLERGOLOGIE - PNEUMOLOGIE	120
CARDIOLOGIE	117
DERMATOLOGIE	116
NEUROCHIRURGIE	112
CENTRE D'ÉVALUATION ET DE TRAITEMENT DE LA DOULEUR	77
SERV.EXTERIEURS CONVENTIONNES-SOINS EN MILIEU PENITENTIAIRE	72
ALLERGOLOGIE	62,5
NEPHROLOGIE	52,5

Protection maternelle et infantile (PMI), promotion de la santé et action sociale des collectivités:

Les interventions au sein des collectivités représentent 15 % des interventions réalisées par les interprètes de Migrations Santé Alsace, en 2022.
Le tableau ci-dessous montre la répartition par collectivité. La Ville de Strasbourg occupe la première place avec 60 % du total des interventions ; l'activité d'interprétariat pour la Ville

Collectivités territoriales / PMI et Action sociale	Nombre d'heures d'interprétariat	Nbre de passages d'usagers-ères
VILLE DE STRASBOURG	2504,5	2596
CONS. DÉPARTEMENTAL 68	874,5	686
CONS. DÉPARTEMENTAL 67	826,5	940
VILLE DE SAVERNE	1	1
Total général	4206,5	4223

Les interprètes sont sollicité-e-s dans le cadre d'entretiens sociaux, de consultations de la Protection Maternelle et Infantile, notamment via la mise en place de permanences d'interprétariat, et de façon plus ponctuelle dans le cadre de la protection de l'enfance et de l'aide sociale à l'enfance.

Autres dispositifs et associations des domaines « santé / social »

Migrations Santé Alsace est intervenue pour 99 structures du domaine de la santé et de l'accompagnement social.
La maison de santé du Neuhof, Parole sans frontières, le Club des Jeunes Etage, L'Ithaque ainsi que diverses structures de l'ARSEA sont les premiers utilisateurs d'interprétariat.

Depuis février 2022, la Maison Urbaine du Neuhof et depuis mars la Maison Urbaine de Hautepierre disposent d'un financement propre pour les permanences d'interprétariat. L'interprétariat réalisé dans ces structures est de ce fait en très nette augmentation, ce qui facilite une prise en charge pluridisciplinaire mobilisant : médecins, infirmiers-es, psychologues, orthophonistes, intervenants sociaux et médiateurs en promotion de la santé.
La maison de Santé du Neuhof totalise ainsi 22% des demandes de ce secteur.
Une importante augmentation d'activité est également à noter pour l'association Ithaque: + 250 % dans les permanences d'accueil sur les sites rue Kuhn et à l'ARGOS - salle de consommation à moindre risque.
Des nouveaux partenariats ont été engagés avec 8 associations dans ce secteur en 2022: Presta 'terre, Santé Centre Alsace, L'association Habitat et Humanisme d'Alsace Nord, l'Association Marguerite Sinclair, l'Association Pas à pas, l'association un chez soi d'Abord, l'OPSAT.

Dispositifs médicaux et sociaux	Nombre d'heures	Nbre de passages d'usagers-ères
MAISON DE SANTÉ DU NEUHOF	1372,5	826
PAROLE SANS FRONTIERE	625	485
CLUB DE JEUNES L'ETAGE	450	395
ITHAQUE	438	421
ARSEA 67	426	317
FOYER ADOLESCENT	346,5	277
HORIZON AMITIE	230	174
MAISON DE SANTÉ DE HAUTEPIERRE	213	177
ASS. FOYER OBERHOLZ	162,5	130
MEDECINS DU MONDE	152	131
ARSEA 68	122,5	97
STEMO - SERV. TERRIT. EDUC. EN MILIEU OUVERT 67	119	89
CMPP LEICESTER - ASS. PAUL ROHMER	116	145
APPRENTIS D'AUTEUIL - SERVICES EDUCATIFS LOUIS ET ZELIE MARTIN	110	119
CAMSP SCHILTIGHEIM	96	103
MAISON DES ADOLESCENTS	77	58
CITÉ RELAIS	76	82
FOYER NOTRE DAME	71	68
ALT	64	38
MAISON SPORT SANTÉ DE STRASBOURG	62	53
ASS. APPUIS	59	49
CENTRE FLORA TRISTAN	54,5	30
AURAL 67	46,5	36
MSA - PROJET FVV	45	25
STEMO - SERV. TERRIT. EDUC. EN MILIEU OUVERT	42,5	21
CONS. DÉPARTEMENTAL 67	37	29
THEMIS	35	38
ARAHM / IEM LES IRIS	33,5	28
MECS LE BERCAIL	32	66
AAHJ	30	22
INSTITUTION DES TOURNESOLS	29	6
APPRENTIS D'AUTEUIL - MECS Saint François d'Assise	27	45
ASS. ENTRAIDE LE RELAIS	27	13
ASS. ADELE DE GLAUBITZ	25,5	17
UDAF	24	13
FOYER DE LA JEUNESSE CHARLES FREY	23	16
VIADUQ - France Victimes 67	23	10
MDPH 68	19	17
Association d'Information et d'Entraide Mosellane	17,5	2
IDS LE PHARE	17	20
INSTITUTION DES TOURNESOLS - DEVIS	16,5	6
AATM - ASSOCIATION POUR ACCUEIL DES TRAVAILLEURS ET DES MIGRANTS	14	0
GROUPE ST SAUVEUR / Maison d'Enfants Saint Joseph	13	20
SESSAD DU PIÉMONT DES VOSGES	13	23
SIFAS / AAPEI	13	14
APEDI / LE TREMPLIN - PCPE	12	15
MAISON DE SANTÉ DE L'ILL	12	10
INST. LE BRUCKHOF	10	12
PRESTA'TERRE	10	8
CAMSP DE HAGUENAU	8	14
ALSACE SANTE AU TRAVAIL	7	6
RESONANCE	7	7
AAPEI / SESSAD TREMPLIN	6	8
ARAHM / INST. GRILLONS	6	4
ASSOCIATION PAS A PAS	6	5
AURAL 68	6	6
HABITAT ET HUMANISME ALSACE NORD	6	3
INST. SAINT CHARLES	6	7
OPSAT	6	16
OSIRIS	6	0
PAPILLONS BLANCS - IMPRO DOMAINE ROSEN	5,5	6
PAPILLONS BLANCS 68 - SAVS	5	4
SIFAS / APEDI	5	5
SANTÉ CENTRE ALSACE	4,5	0
AAJT - Association d'Aide aux Jeunes Travailleurs	4	0
AAPEI / LE TREMPLIN - PCPE	4	6
APEDI / SESSAD TREMPLIN	4	8
ARAHM / SSESD	4	5
CIDFF 68	4	3
MAISON D'ENFANTS GUSTAVE STRICKER	4	3
Oppelia-AFPRA	4	4
ACST	3	2
ALEOS	3	1
IEM ACACIAS / APF	3	3
PAPILLONS BLANCS 68 - PCPE	3	3
PROJET CPAM - BILAN DE SANTE	3	0
ASAMLA	2,5	0
CIDFF	2,5	1
APEDI / SISES TREMPLIN	2	3
ARAHM MULHOUSE - SSESD 68	2	0
ARS - SPPOC	2	4
CAMSP D'ALSACE CENTRALE	2	0
IME ST ANDRE	2	1
INSTITUTION MERTIAN	2	1
LES PAPILLONS BLANCS - MAS A DOM.	2	3
PAPILLONS BLANCS - SESSAD / SAJ	2	1
SOS AIDE AUX HABITANTS	2	1
UEHDR - DEVIS	2	1
CENTRE DE HARTHOUSE	1,5	0
ARMÉE DU SALUT - MULHOUSE	1	2
CAMSP DE LA BRUCHE	1	0
CAMSP MULHOUSE / CMPP	1	1
CPTS - DEVIS	1	0
IMPRO RIED	1	2
L'ERMITAGE	1	2
PAPILLONS BLANCS - ADAPEI - SESSAD de Rosheim	1	0
PAPILLONS BLANCS 68 - Accueil de Jour Cap Cornely	1	0
UDAF DU HAUT-RHIN	1	0
UN CHEZ-SOI D'ABORD	1	1
Total général	**6259**	**4949**

Demande d'asile et d'hébergement

Les interventions dans les structures d'accueil, d'orientation et d'hébergement des demandeurs d'asile ont augmenté de 33%.

Dans le cadre de son partenariat avec l'association Foyer Notre Dame, Migrations Santé Alsace a été fortement mobilisée dans le premier accueil et l'orientation vers des hébergements de tous les déplacés ukrainiens arrivant dans le Bas-Rhin.

Demande d'asile et hébergement	Nbre d'heures	Nbre de passages d'usaagers-ères
FOYER NOTRE DAME	1329,5	1272
FOYER NOTRE DAME "UKRAINE"	256	280
ACCUEIL SANS FRONTIERES 67	251,5	75
HORIZON AMITIE	151	94
ADOMA 68	120	143
ACCES	108,5	107
ADOMA 67	56	50
HUDA LE RIMLISHOF	37	28
CADA CROIX ROUGE	27	18
CASAS	27	14
ALEOS	26	20
ASS. APPUIS	23	17
ASSOCIATIONS SINCLAIR	3	4
SCOPROBAT	1,5	1
CADA / HUDA - ADDSEA site de Montbéliard	1	1
Total général	2418	2124

Médecine de Ville

Les interprètes de Migrations Santé sont intervenus dans 20 langues pour 965 usagers-ères dans les consultations de 82 médecins libéraux, ainsi que les paramédicaux des maisons de santé.

Spécialité	Nbre de passages d'usagers-ères
MÉDECINE GÉNÉRALE	652
PSYCHIATRIE	254
CARDIOLOGIE	8
RHUMATOLOGIE	6
HÉPATOGASTROENTÉROLOGIE	5
ORTHOPÉDIE TRAUMATOLOGIE	5
GASTROENTÉROLOGIE	4
NEURO-PEDIATRIE	4
ANGIOLOGIE	3
NEUROLOGIE	2
PNEUMOLOGIE	2
CHIRURGIE DIGESTIVE	1
ORL	1
UROLOGIE	1
NON RENSEIGNE	17
Total	**965**

82 professionnels différents (médecins, paramédicaux de la MUS Cité de l'Ill) ont bénéficié de la présence d'interprètes. La médecine générale représente 58% des consultations et la psychiatrie 32%.
Parmi d'autres spécialités nous notons : angiologie, cardiologie, chirurgie digestive, neurologie, neuropédiatrie, orl, orthopédie, pneumologie et urologie.

43 interprètes sont intervenus dans 20 langues : le géorgien, le russe et l'albanais représentent 71% de la demande, suivies par le turc, l'arménien, le portugais, l'arabe, l'afghan dari et pachto, bengali serbocroate, kurde, ukrainien, bulgare, vietnamien, allemand, polonais et espagnol.

Les médecins libéraux et les paramédicaux regroupés dans les CPTS ont été sensibilisés sur le recours au dispositif d'interprétariat professionnel dans les réunions en présentiel et en distanciel ainsi que dans les échanges individuels. Ces échanges ont permis de mieux organiser et coordonner la prise en charge des patients non francophones.

Le dispositif s'est déployé sur 4 communes : Strasbourg, Oberhausbergen, Schiltigheim et Lingolsheim. Strasbourg concentre 83 % de la demande. Un fort besoin de développement de l'interprétariat est perçu sur le territoire de la CPTS SEMSO avec la concentration des déplacées Ukrainiens : 16% de la demande actuellement (interprétariat en ukrainien et en russe).

Commune	Nbre d'heures	Nbre de passages d'usagers-ères
STRASBOURG	588	732
LINGOLSHEIM	111	224
SCHILTIGHEIM	8	8
OBERHAUSBERGEN	1	1
Total	**708**	**965**

Secteur éducatif

STRUCTURES DE LA PRISE EN CHARGE EDUCATIVE	NBRE D'HEURES	NBRE DE PASSAGES D'USAGERS-ERES
CAISSE DES ÉCOLES DE LA VILLE DE STRASBOURG	105	136
PROJET CITÉS ÉDUCATIVES-NEUHOF-MEINAU, ELSAU	96	101
PROJET INTERPRÉTARIAT EN MILIEU SCOLAIRE - DREETS	86,5	77
AUTRES ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES ET SECONDAIRES	16	17
PROJET CITÉS ÉDUCATIVES - HAUTEPIERRE	11	11
PROJET CITÉS ÉDUCATIVES - METZ BORNY	1	1
Total général	315,5	343

L'activité d'interprétariat dans le secteur éducatif poursuit sa hausse : + 96% par rapport à 2021.

Migrations Santé Alsace a poursuivi sa collaboration avec la Caisse des Écoles de la Ville de Strasbourg dans le cadre du Projet de Réussite Educative (PRE). Ce projet s'adresse à toute famille ayant un enfant âgé de 2 à 16 ans qui habite et qui est scolarisé sur le territoire, particulièrement en quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV). Des équipes pluridisciplinaires, composées d'un-e coordonnateur-trice, de professionnel-le-s de l'éducation nationale, de professionnel-le-s du travail social et de partenaires associatifs, orientent, soutiennent et accompagnent les familles dans le cadre du parcours éducatif de leurs enfants. 105 heures ont été réalisées par des interprètes dans le cadre de ce projet. Une augmentation de 50 % est à noter.

En outre, l'association a poursuivi la coopération avec les établissements scolaires groupés sous le label « Cités éducatives » sur les territoires des quartiers du Neuhof, de la Meinau, de l'Elsau et de Hautepierre réalisant 107 heures d'interprétariat : + 257% d'augmentation.

Le dispositif d'interprétariat en milieu scolaire est subventionné par la Direction Régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités depuis 2021. Ce financement a répondu à un réel besoin, l'action a été poursuivie et développée en 2022 : + 88% de la demande.

L'association a continué la sensibilisation des professionnels de l'éducation nationale. Les directions des établissements et/ou enseignants des établissements scolaires, ainsi que les enseignants référents handicap ont été informés des enjeux liés à la barrière de la langue et leurs besoins et attentes spécifiques ont été recueillis.
42 établissements d'enseignement ont sollicité Migrations Santé Alsace en 2022 pour des informations concernant l'interprétariat médical et social profesionnel.

Les interventions d'interprétariat professionnel ont eu lieu dans 30 établissements scolaires du 67 et du 68 : collèges, écoles élémentaires et maternelles ainsi que dans les établissements régionaux d'enseignement adapté.
Elles se sont déroulées dans 14 communes, 7 du Bas-Rhin et 7 du Haut-Rhin, majoritairement à Strasbourg, Colmar et Mulhouse.

COMMUNES D'INTERVENTION	67	68	Total heures d'interprétariat
BISCHHEIM	3		3
BISCHWILLER	2		2
COLMAR		16,5	16,5
ILLKIRCH GRAFFENSTADEN	2		2
ILLZACH		6	6
KINGERSHEIM		4	4
LUTTERBACH		1	1
MULHOUSE		12	12
OSTWALD	7		7
RIXHEIM		2,5	2,5
SCHILTIGHEIM	0		0
STRASBOURG	26		26
WINGEN-SUR-MODER	2,5		2,5
WITTENHEIM		2	2
Total général	**42,5**	**44**	**86,5**

ETABLISSEMENT	Nbre d'heures
COLLEGE PFEFFEL	11
COLLEGE FRANCOIS TRUFFAUT	9
COLLEGE MARTIN SCHONGAEUR	7
ECOLE MATERNELLE TONNELIERS	7
COLLEGE HANS ARP	4
ECOLE ELEMENTAIRE LE VILLAGE DES ENFANTS	4
ECOLE MATERNELLE SAINT EXUPERY	4
COLLEGE LAMARTINE	3
ECOLE ELEMENTAIRE JEAN-BAPTISTE SCHWILGUE	3
COLLEGE SUZANNE LALIQUE-HAVILAND	2,5
COLLEGE CAROLINE AIGLE	2
COLLEGE JEAN MACE	2
COLLEGE JOLIOT-CURIE	2
ECOLE ELEMENTAIRE CURIE	2
ECOLE ELEMENTAIRE LES JONQUILLES	2
ECOLE ELEMENTAIRE MARTIN SCHONGAUER	2
ECOLE ELEMENTAIRE SCHLUTHFELD	2
ECOLE MATERNELLE ALPHONSE DAUDET	2
EREA / établissements régionaux d'enseignement adapté	2
GROUPE SCOLAIRE BROSSOLETTE	2
GROUPE SCOLAIRE FOCH MENUISIERS 3	2
COLLEGE CAPITAINE DREYFUS	1,5
ECOLE ELEMENTAIRE ANNE FRANK COLMAR COLMAR 1	1,5
ECOLE DU RHIN	1
ECOLE ELEMENTAIRE DU HOHBERG	1
ECOLE ELEMENTAIRE GUTENBERG	1
ECOLE ELEMENTAIRE ILE NAPOLEON	1
ECOLE ELEMENTAIRE JACQUELINE	1
ECOLE MATERNELLE DIEPPE	1
ÉCOLE MATERNELLE LES CHEVREUILS	1
Total général	**86,5**

Les premières langues sollicitées sont l'albanais, le turc et le russe. **77** usagers-usagères ont pu bénéficier de ces prestations, mobilisant les interprètes dans **17 langues**.
Parallèlement, Migrations Santé Alsace a répondu aux sollicitations ponctuelles des établissements conventionnées avec l'association et a réalisé notamment des heures d'interprétariat dans le cadre du projet « Cités Educatives » : dispositifs d'Etat, fédérant les acteurs de l'éducations et les structures associatives visant à intensifier la prise en charge des enfants et des jeunes de 3 à 25 ans.

Interprétariat professionnel - Pour les femmes victimes de violence

Au regard d'une diminution du soutien de nos financeurs sur cet axe, nous n'avons pas pu répondre à l'ensemble des sollicitations en 2022.

Aussi, nous avons été contraints de diminuer le nombre d'heures d'interprétariat dans ce cadre.

Nous avons néamoins pu réalisé 45 heures d'interprétariat auprès des juristes, psychologues, éducateurs-rices, conseillères sociales et chargées d'information, ceci dans 12 langues.

Interprétariat auprès de femmes victimes de violence 2022	Nbre d'heures	Nbre de passages d'usagers-ères
Centre Flora Tristan - Accueil de Jour / SOS Femmes Solidarité	28	15
VIADUQ - France Victimes 67	8,5	4
SOS Aide aux Habitants / SOS Aide aux Victimes	4,5	3
CIDFF	3	2
PLANNING FAMILIAL 67	1	1
Total général	**45**	**25**

Interprétariat auprès de femmes victimes de violence 2022	Nbre d'heures	Nbre de passages d'usagers-ères
ARABE	14	9
ALBANAIS	13	6
RUSSE	3	1
AFGHAN DARI	2,5	1
PERSAN	2,5	0
ANGLAIS	2	1
TAMOUL	2	1
TURC	2	2
ARMENIEN	1	0
BENGALI	1	1
GEORGIEN	1	1
PORTUGAIS	1	2
Total général	**45**	**25**

Grâce au soutien de la DIAIR l'action pourra reprendre à hauteur des besoins identifiés à compter de 2023.

• ÉDUCATION ET PROMOTION DE LA SANTÉ EN LANGUE D'ORIGINE

MIGRATIONS SANTÉ ALSACE

Opportunité

Une population migrante majoritairement précaire et des difficultés d'accès à la prévention
Les populations migrantes restent majoritairement exclues des campagnes de prévention et ont un accès limité à l'information, ce qui restreint leur accès aux droits et aux soins.

Les facteurs sont multiples :

- Appartenance massive aux catégories socio-économiques les plus défavorisées,
- Difficultés de compréhension et d'expression en langue française,
- Représentations culturelles de la santé, de la maladie, du corps, etc.,
- Manque de connaissances des dispositifs et perte de repères,
- Inadaptation des services de santé et des messages de prévention.

Ceci contribue à une permanence des difficultés à moyen voire à long terme.

Parmi les migrants-es, les femmes constituent un public particulièrement vulnérable. En effet, elles sont souvent confrontées à leur arrivée en France, à une situation d'isolement, une perte de repères et à des discriminations liées à leur statut de femme et d'immigrée[13].

Partant de ces constats, Migrations Santé Alsace développe des actions d'éducation pour la santé en direction des populations migrantes, particulièrement des femmes, dans une démarche de promotion de la santé. Ces actions sont centrées sur l'accès à l'information et l'optimisation des conditions de décision de l'individu mais prennent en compte l'ensemble des déterminants sociaux de santé. La visée à long terme est la modification des comportements. Cependant, l'association se refuse à adopter un discours normatif affichant une « bonne conduite » à suivre mais cherche plutôt à proposer un espace d'échanges autour des freins et des soutiens à l'adoption de comportements favorables à la santé.
Les actions de Migrations Santé Alsace sont proposées en langue d'origine. Ce choix n'est pas uniquement lié à la question de la maîtrise ou non du français, mais aussi à la possibilité pour les migrants-es d'échanger sur leurs représentations de la santé dans leur langue. En effet, placer les représentations des personnes au cœur de la démarche d'éducation pour la santé suppose la reconnaissance du rapport spécifique de la langue au corps.

13. Seuret F., « ces femmes qui migrent seules », Alternatives économiques n°324, mai 2013.

L'association revendique ainsi une démarche spécifique prenant en compte les difficultés particulières des migrants-es tout en étant soucieuse d'éviter de renforcer la construction d'un processus de discrimination culturaliste.
Offrir aux personnes participantes la possibilité de s'exprimer dans leur langue ne revient pas à les enfermer dans une prétendue culture d'origine homogène mais constitue, au contraire, un levier complémentaire vers les services de droit commun : l'accès à une information pleine, la compréhension des enjeux de santé et du fonctionnement des dispositifs ouvrent la voie à l'intégration. Par ailleurs, même si la langue et, à travers elle, la culture occupent une place de choix dans nos interventions, l'ensemble des déterminants de santé est pris en compte pour favoriser une vision globale de la santé.

Objectifs de l'action

Objectif général
Permettre aux personnes migrantes de mieux appréhender leur santé, les facteurs qui la déterminent et les modalités de prise en charge, par l'acquisition de compétences individuelles et par la sensibilisation des partenaires associatifs aux enjeux de promotion de la santé.

Objectifs spécifiques
1. Améliorer les connaissances et les compétences des personnes migrantes sur différentes problématiques de santé identifiées à partir de leurs besoins, attentes et demandes.

2. Sensibiliser et mobiliser les professionnels-les et les bénévoles associatifs autour des spécificités de la santé des populations migrantes, des difficultés d'accès aux droits et aux soins et de l'importance d'une démarche de promotion de la santé.

Descriptif de l'action

Dans une visée de proximité, Migrations Santé Alsace n'accueille pas, elle-même, de publics mais réalise toujours les animations d'éducation pour la santé en partenariat avec des structures existantes dans les quartiers. Ceci permet de proposer des actions au plus près des personnes, au cœur de leur lieu de vie.

Nous avons construit nos actions autour de trois axes :

- Importance d'une démarche participative ;
- Réflexion en termes de déterminants de santé;
- Articulation entre la prise en compte des spécificités des personnes migrantes et l'accès aux services de droit commun.

En 2022, nous avons contacté 35 structures dans le Haut-Rhin et Bas-Rhin et nous avons travaillé en partenariat avec 19 structures.

Nous avons échangé avec plus de 60 professionnels.
Les échanges ont porté sur :

- Les préoccupations sur la question de la vaccination COVID-19 notamment en début d'année ;
- Les difficultés de communication entre les structures et les personnes ;
- Les difficultés de mobilisation des publics ;
- Les difficultés linguistiques des personnes ;
- Les difficultés de recours à l'interprétariat dans l'accompagnement social et médical des personnes ;
- Les difficultés d'insertion sociale des personnes : isolement, difficulté d'accès à l'emploi ;
- Les préoccupations des personnes par des problématiques sociales, administratives;
- Les difficultés d'accès aux droits en matière de santé : méconnaissance des droits, difficultés d'accès aux médecin traitant, incompréhension du système de santé en France ;

L'adaptation des thématiques aux besoins du public.

Les animations d'éducation pour la santé

Les animations en éducation pour la santé auprès des populations migrantes ont pour but de :

- Renforcer leurs connaissances ;
- Recueillir et travailler sur leurs representations ;
- Identifier les freins à l'adoption de comportements favorables à la santé ;
- Orienter les personnes migrantes vers les structures adaptées.

Les animations proposées par Migrations Santé Alsace se declinent sous plusieurs formes :

- Animations classiques en face à face sur une thematique auprès d'un groupe constitué ;
- Recueil de besoins auprès d'un groupe constitué dans le but de selectionner les thèmes qui feront l'objet d'un travail spécifique ;
- Animations dans des lieux atypiques, en partenariat avec plusieurs associations et /[14]

Ces différentes formes d'animations doivent être pensées dans une complémentarité. Les animations « d'aller-vers » constituent un premier temps de sensibilisation pour des personnes qui ne fréquentent pas les associations, alors que les autres formes d'animations s'adressent à un public qui est déjà en lien avec différentes ressources dans le quartier. Cela permet alors de travailler plus en finesse sur les représentations, les idées reçues et d'apporter davantage d'informations.

En 2022, nous avons mis en place 57 actions collectives et 13 actions annulées (cf. calendrier des actions).

Au total nous avons recueilli 468 émargements.
Les thèmes ont été décidés avec les personnes référentes des structures en fonction des besoins de leurs publics, et des priorités nationales et régionales de santé publique.

14. La démarche dite « aller vers » part de l'idée d'aller à la rencontre des personnes plutôt que d'attendre que les personnes viennent dans les lieux où des animations sont proposées. Elle part de constats de non recours et d'isolement. Elle a deux composantes : un déplacement physique dans des lieux fréquentés et une ouverture à autrui, dans sa globalité, sans jugement. Cf. FNARS, Guide d'accompagnement santé, fiche action « aller vers les personnes en matière de santé », 2016 http://www.federationsolidarite.org/champs-d-action/sante/ressources-sante-menu/publications-fnars-sante-m/6233-dix-fiches-actions-pour-promouvoir-l-accompagnement-sante-2

En fonction des thématiques choisies, les animations ont été réalisées par les animatrices de Migrations Santé Alsace et/ou en lien avec des partenaires expert-e-s extérieurs-e-s.

Les thèmes ont été une « porte d'entrée » pour aborder la santé de façon globale avec les populations migrantes. Cela leur a permis de s'interroger sur l'intime et le rapport au corps ainsi que d'acquérir les connaissances et aptitudes nécessaires pour une meilleure appréhension de leur santé et des facteurs qui la déterminent. En ce sens, Migrations Santé Alsace s'inscrit pleinement dans une démarche de promotion de la santé.

Les méthodes pédagogiques ont été participatives pour inciter les personnes à exprimer leurs opinions et représentations culturelles sur l'adoption ou non de comportements favorables à la santé. Pour cette raison, les animations ont été proposées en langue d'origine et ont suivi un schéma d'intervention souple et adaptable. Les animatrices ont posé un cadre bienveillant et sont intervenues généralement plusieurs fois auprès d'un même public, afin d'instaurer une relation de confiance.

Un infectiologue démonte les préjugés sur le Covid au Port-du-Rhin

Vaccination au CSC Au-delà des Ponts tous les lundis matin dès le 31 janvier

Calendrier des actions d'éducation pour la santé de Migrations Santé Alsace

Du 1er janvier au 31 décembre 2022

Les animations grisées correspondent à des animations programmées puis annulées en raison de la crise sanitaire. Elles ont néanmoins nécessité un temps de préparation important.

Structure	Ville	Dépt	Date	Horaire	Langue	Thème	Total participant-es	Nbre Femmes
Acces	Colmar	68	26/09/2022	9h30 à 11h30	Géorgien, anglais, pachto	Recueil des besoins	20	4
	Colmar	68	10/11/2022	10h à 12h	Dari/pachto anglais, géorgien	Prévention et dépistages des cancers	10	5
	Colmar	68	01/12/2022	10h à 12h	Dari/pachto anglais, géorgien	Alimentation	4	4
	Colmar	68	08/12/2022	10h à 12h	Dari/pachto, anglais, géorgien	Techniques de relaxation	6	0
	Colmar	68	15/12/2022	10h à 12h	Géorgien, anglais, pachto	Techniques de relaxation	4	4
ADOMA Résidence sociale	Colmar	68	22/02/2022	10h à 12h	Arabe, afghan	Techniques de relaxation	COVID 19	
	Colmar	68	22/02/2022	13h à 15 h	Arabe, afghan	Techniques de relaxation	COVID 19	
Aléos	Mulhouse	68	24/03/2022	10h à 12h	Pechto	Santé sexuelle Droits des femmes		
	Mulhouse	68	31/03/2022	10h à 12h	Anglais, Somali	Santé sexuelle Droits des femmes		
	Mulhouse	68	31/03/2022	14h à 16h	Arabe, Somali	Santé sexuelle Droits des femmes		
	Mulhouse	68	11/10/2022	14h à 16h	Arabe, Anglais, Pechto	Santé sexuelle Droits des femmes Violences faites aux femmes	17	17
	Mulhouse	68	11/10/2022	10h à 12h	Arabe, anglais, pachto	Santé sexuelle Droits des femmes Violences faites aux femmes	14	
	Colmar	68	21/11/2022	10h à 12h	Anglais	recueil des besoins	8	6
	Colmar	68	21/11/2022	13h30 à 15 h30	Dari	Recueil des besoins	6	5
	Colmar	68	27/12/2022	10h à 12h	Turc, Anglais	Alimentation	10	6
	Colmar	68	27/12/2022	13h30 à 15 h30	Francais	Alimentation	10	6

AURAL	Strasbourg	67	04/01/2022	12h30 à 14 h	Géorgien	Alimentation		
	Colmar	68	07/10/2022	13h à 13h	Turc	Recueil des besoins	2	1
	Strasbourg	67	19/10/2022	13h à 16h	Géorgien	Alimentation et apports hydriques	4	1
CIDFF 67	Strasbourg	67	27/04/2022	14h à 16h	Anglais	Recueil des besoins		
	Strasbourg	67	20/05/2022	14h à 16h	Anglais	Droits des femmes Violences faites aux femmes	7	7
	Strasbourg	67	22/06/2022	14h à 16 h	Anglais	Prévention et dépistages des cancers	11	11
	Strasbourg	67	29/06/2022	15h à 17h	Anglais	Techniques de relaxation	2	2
	Strasbourg	67	19/12/2022	14h à 16h	Anglais	Thérapie par la danse	4	4
CPTS Semso/ Centre d'Hébergement d'Entzheim ARSEA	Entzheim	67	05/08/2022	10h à 12h	Ukrainien	Vaccination Vaccination COVID-19	14	11
	Entzheim	67	23/09/2022	14h à 16h	Ukrainien	Alimentation	12	11
	Entzheim	67	30/09/2022	10h à 12h	Ukrainien	Droits des femmes Violences faites aux femmes	11	7
	Entzheim	67	14/10/2022	10h à 12h	Ukrainien	Techniques de relaxation	7	7
CSC Au-delà Des Ponts	Strasbourg	67	18/01/2022	17h à 19h	Arabe, anglais, albanais	COVID 19	7	5
CSC Albatros	Lingolsheim	67	04/03/2022	15h à 17h	Arabe, Russe	vaccination		
	Lingolsheim	67	17/10/2022	14h à 16h	Arabe	Prévention et dépistages des cancers	6	6
	Lingolsheim	67	17/10/2022	9h à 11h	Russe	Prévention et dépistages des cancers	6	6
	Lingolsheim	67	20/10/2022	9h à 11h	Francais	Prévention et dépistages des cancers	6	6
	Lingo	67	20/10/2022	14h à 16h	Turc	Annulé		
Euroformation	Mulhouse	67	19/09/2022	14h30 à16h30	Anglais, albanais, arabe	Accès aux droits et aux soins : santé au travail	14	8

FACE Alsace	Mulhouse	68	12/01/2022	10h à 12h	Anglais, albanais, arabe	Recueil des besoins	5	0
	Mulhouse	68	19/10/2022	10h à 12h	Français	Alimentation	5	0
	Mulhouse	68	12/05/2022	10h à 12h	Français	Recueil des besoins	3	2
	Mulhouse	68	17/05/2022	10h à 12h	Français	Santé sexuelle Droits des femmes Violences faites aux femmes	3	2
	Mulhouse	68	23/05/2022	10h à 12h	Français	Alimentation	3	2
	Strasbourg	67	23/05/2022	13h30 à 15h30	Français	Recueil des besoins	6	5
	Strasbourg	67	30/05/2022	13h30 à 15h30	Français	Alimentation	7	5
	Strasbourg	67	13/06/2022	13h30 à 15h30	Français	Santé sexuelle Droits des femmes Violences faites aux femmes	5	4
	Mulhouse	68	05/07/2022	10h à 12h	Français	Recueil des besoins	9	9
	Mulhouse	68	07/07/2022	10h à 12h	Français	Prévention et dépistages des cancers	4	4
	Mulhouse	68	27/07/2022	10h à 12h	Français	Santé mentale : techniques de relaxation	9	9
	Mulhouse	68	26/10/2022	10h à 12h	Français	Recueil des besoins	7	3
	Mulhouse	68	17/11/2022	10h à 12h	Français	Prévention et dépistages des cancers	7	2
	Mulhouse	68	24/11/2022	10h à 12h	Français	Santé mentale : techniques de relaxation	6	2
	Strasbourg	67	20/12/2022	9h à 11h	Français	Recueil des besoins	4	2
Institut Les Tournesols	St Marie aux Mines	68	15/02/2022	9h30 à 12h30	Albanais, afghan	Santé sexuelle Droits des femmes Violences faites aux femmes	4	4
	St Marie aux Mines	68	15/11/2022	10h à 12h	Anglais	Santé sexuelle Droits des femmes Violences faites aux femmes	10	10
MUS Neuhof/ Hautepierre Cité de l'Ill	Strasbourg	67	22/10/2022	13h à 16h	Turc, arabe, albanais	Santé globale	40	30
	Strasbourg	67	22/10/2022	16h à18h	Turc, arabe, albanais	Santé globale	40	20

Planning familial 68	Colmar	68	05/10/2022	9h15 à 11h15	anglais, géo			
	Colmar	68	12/10/2022	9h15 à 11h15	Anglais, géorgien	Groupe de parole Droits des femmes	4	4
	Colmar	68	19/10/2022	9h15 à 11h15	Anglais, géorgien	Groupe de parole Droits des femmes	3	3
	Colmar	68	26/10/2022	9h15 à 11h15	Anglais, géorgien	Groupe de parole Droits des femmes	2	2
	Colmar	68	03/11/2022	9h15 à 11h15	Anglais, géorgien	Groupe de parole Droits des femmes	6	6
	Colmar	68	09/11/2022	9h15 à 11h15	Anglais, géorgien	Groupe de parole Droits des femmes	4	4
	Colmar	68		9h à 11h	Géorgien dari, espagnol, turc	Groupe de parole Droits des femmes		
Plurielles	Strasbourg	67	03/01/2022	14h à 16h	Albanais, arabe	Accès aux droits et aux soins CPAM	7	7
	Strasbourg	67	06/01/2022	14h à 16h	Arabe, russe	Accès aux droits et aux soins CPAM	7	7
	Strasbourg	67	10/01/2022	14h à 16h	Albanais, russe	COVID 19	7	7
	Strasbourg	67	13/01/2022	14h à 16h	Arabe, russe	COVID 19	7	7
	Strasbourg	67	24/01/2022	14h à 16h	Albanais et russe	Prévention et dépistages des cancers		
	Strasbourg	67	27/01/2022	14h à 16h	Arabe et russe	Prévention et dépistages des cancers	7	2
	Strasbourg	67	12/12/2022	14 h 16 h	Anglais	Alimentation	6	6
	Strasbourg	67	15/12/2022	14 h 16 h	Arabe	Alimentation	2	2
Ville de Strasbourg	Strasbourg	67	28/04/2022	9h à 12h	Russe, turc, arabe, albanais	Santé globale	14	10

La professionnalisation des animatrices en éducation et promotion pour la santé.

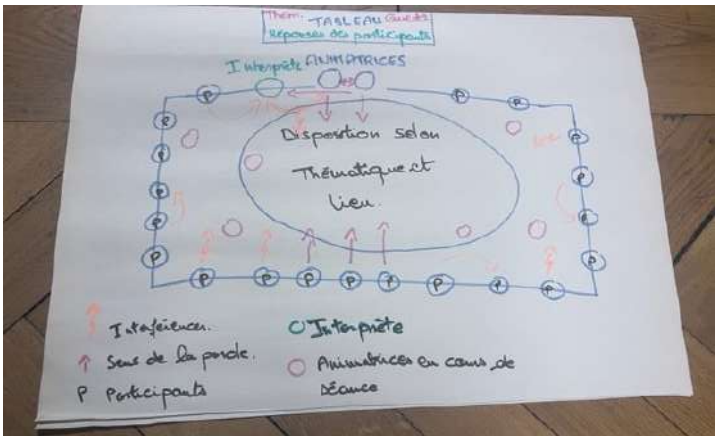

Pour assurer les compétences des animatrices, des formations continues sont proposées chaque année à notre équipe d'intervenants en éducation et promotion de la santé.

Ainsi en 2022, les animatrices ont bénéficié de 33 heures de formation dont :
3 heures sur les méthodes pédagogiques actives ayant pour objectifs :

- Appréhender les enjeux des méthodes actives,
- Différencier outils et méthodes,
- Analyser les différents modes de circulation de la parole au sein d'un groupe et ce qu'ils produisent,
- Découvrir des outils et méthodes transférables dans les contextes, d'animation,
- Avoir la capacité de construire une posture d'animation et de coanimation,
- Analyser les spécificités d'une séance avec interprètes,

2 heures : prévention et lutte contre les discriminations dans le champ de la santé ayant pour objectif d'actualiser les connaissances des animatrices et construire une animation autour de cette thématique.

2 heures : outils d'animation/ porteurs de paroles ayant pour objectif de s'approprier l'outil d'animation pour recueillir la parole des usagers.

Territoires d'intervention

Migrations Santé Alsace intervient dans toute l'Alsace car quels que soient les territoires, les populations migrantes restent peu touchées par des actions de promotion de la santé. A l'instar des années précédentes, les actions ont principalement eu lieu à Strasbourg, Colmar, Munster, Mulhouse, Ste Marie-aux-Mines. Cependant, les territoires d'intervention dépendent aussi des partenariats construits en cours d'année.

De plus, Migrations Santé Alsace veille à développer ses actions dans les quartiers de la politique de la Ville en lien avec les Contrats de Ville. En 2022, l'association a travaillé au Neudorf, à Hautepierre, dans les quartiers Gare - Laiterie de Strasbourg et dans les quartiers Florimont Bel Air à Colmar, ainsi qu'à Péricentre pour Mulhouse.

Publics sensibilisés

Populations Migrantes

Les animations ont permis de recueillir l'émargement de 468 personnes dont 330 femmes. Nous avons recueilli des statistiques détaillées pour 270 personnes ayant participé aux animations.

Les caractéristiques sont les suivantes :

- A l'instar des années précédentes, nous observons une surreprésentation des femmes (soit 67% des participants-es) ;
- Des âges variés et une prépondérance pour la catégorie d'âge inférieure à 30 ans.

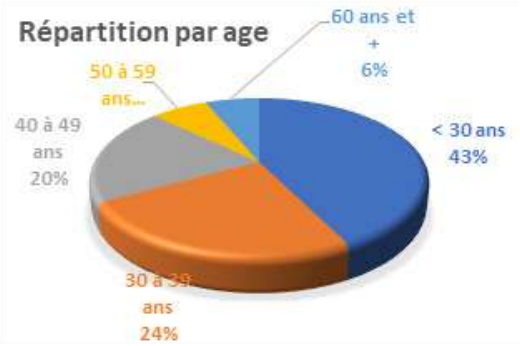

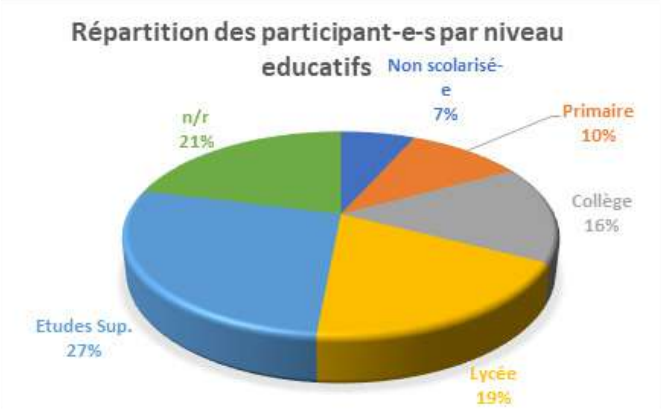

Les niveaux éducatifs de notre public sont très hétérogènes, ce qui demande une grande capacité d'adaptation pour les animatrices. En effet, 17 % des participants-es n'ont pas été scolarisés- es ou ont un niveau primaire alors que 36% ont suivi des études supérieures ou ont un niveau lycée.

Cependant nous constatons que par rapport à l'année dernière le public a un niveau éducatif plus élevé.

37 % des participant-e-s sont en couple et 38 % des participant-e-s ont au moins un enfant. Nous pouvons déduire un impact indirect de nos actions sur la famille des participant-e-s.

Nos actions s'adressent à une variété de profil de personnes migrantes mais nous constatons que 76% des personnes sont des primo-arrivantes c'est-à-dire qu'elles sont en France depuis moins de 5 ans.

Nos actions ont permis de toucher des personnes parlant des langues variées : arabe, afghan dari, pachto, ukrainien etc…

Les séances ont été animées soit en langue d'origine soit en français en présence d'interprète. Nous avons poursuivi nos actions auprès des personnes issues de l'Afghanistan et nous nous sommes mobilisées pour mettre en place des actions de prévention dans le cadre de l'accueil des déplacées ukrainiennes.

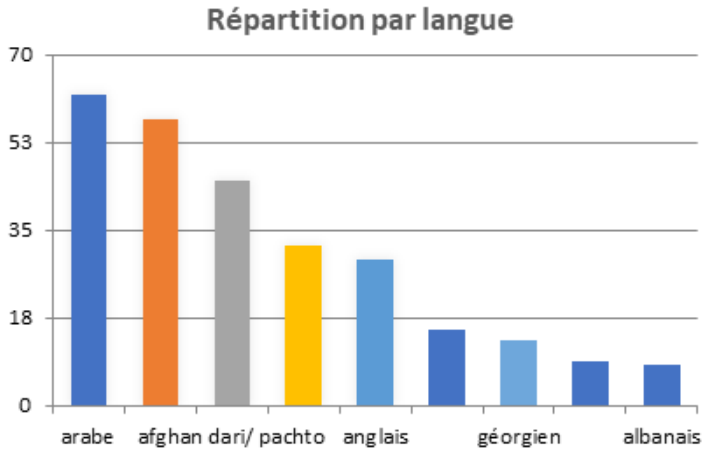

Anisi, 45 personnes afghanes et 32 personnes ukrainiennes ont bénéficié de nos actions. Les séances ont été animées soit en langue d'origine soit en français en présence d'interprète.

Partenaires

Les partenaires de terrain:
Les structures de terrain travaillent avec Migrations Santé Alsace tout au long de l'année pour monter des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des populations migrantes. Avec Migrations Santé Alsace, elles identifient les publics, les thématiques et définissent les modalités d'intervention. Elles ont également la responsabilité de mobiliser le groupe de participants-es et mettent à disposition les locaux.

En 2022, les partenaires de terrain ont été :

- Sur le Bas-Rhin 12 structures :

AURAL 67 ; CSC ALBATROS ; Maison de santé de Hautepierre ; Maison de santé Cité de l'Ill ; Maison de Santé du Neuhof ; Plurielles ; CPTS Strasbourg Eurométropole Sud et Ouest (Semso) ; ARSEA ; Face Alsace ; Plurielles ; CIDFF 67 ; CSC Au-delà des ponts ; Ville et Eurométropole « Printemps de la santé-Neuhof ».

- Sur le Haut-Rhin 7 structures :

AURAL68 ; Institut les Tournesols; Aléos ; Acces; Euroformation ; Face Alsace ; Planning familial 68.

Les partenaires experts:

Les partenaires experts ont été sollicités sur plusieurs registres : veille sur les évolutions des messages de prévention et sur les outils utilisés en animation, formation de l'équipe d'animation, intervention lors d'animations.

Sur l'ensemble du territoire alsacien:

IREPS Grand Est ; AURAL ; Maison de santé de Hautepierre ; CPAM ; Psychologue ; Médecin infectiologue.

Les partenaires financiers en 2022, les partenaires financiers ont été :

La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale ; Le Régime local d'Assurance Maladie ; L'Agence Régionale de Santé DT 67 ; L'Agence Régionale de Santé DT 68 ; La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg ; La Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité – DRDFE ; La Préfecture du Haut-Rhin ; La Ville de Colmar ; La CNAM ; Face Alsace ; FONJEP ; Planning familial/ CDAD.

Evaluation qualitative de l'action

L'action construite en appui sur le recueil des besoins concrets des habitants aura permis :

- De sensibiliser des personnes ayant un accès difficile aux soins et aux campagnes de prévention ;
- D'apporter des connaissances et des informations sur différentes thématiques et problématiques de santé;
- De travailler sur les représentations ;
- De libérer la parole et fluidifier les échanges notamment grâce à l'utilisation de la langue d'origine et au statut «non médical» des animatrices ;
- D'orienter les personnes vers leur médecin, gynécologue, ou vers des structures spécialisées pour des questions ou demandes de prise en charge spécifiques ;
- De favoriser l'accès aux droits et aux soins ;
- De mobiliser de façon dynamique plusieurs partenaires sur la santé des personnes migrantes. Nous avons pu travailler avec des partenaires diverses : spécialisés dans le champ de l'accueil des publics migrants, structures de quartier, etc ;
- De permettre aux personne migrantes, généralement exclues du fait de la barrière de langue, de rentrer dans des programmes d'éducation thérapeutique du patient (ETP) grâce à notre partenariat avec Aural.

La satisfaction des publics et des partenaires

Publics :
En fin d'animation et par l'intérmédiaire des partenaires de terrain, nous évaluons la satisfaction des participant-e-s, qui ont particulièrement apprécié le travail en langue d'origine, les échanges et débats dans le groupe, la disponibilité des intervenants-es, et les thématiques travaillées.

Partenaires :
Les différents bilans avec les partenaires sont globalement positifs. La diversité des formes d'animation, l'adaptation des thématiques aux publics, la levée de la barrière de la langue et les animations en langue d'origine sont particulièrement appréciés.

L'intérêt des outils traduits, est également souligné : ils sont vecteur d'un premier accès à l'information et constituent un support à la déconstruction des réprésentations, l'échange et à la discussion.

Perspectives

En 2022, Migrations Santé Alsace poursuivra son travail et sa réflexion dans le champ de la promotion de la santé avec une double préoccupation :

- Soutenir et accompagner les structures qui accueillent un public migrant et qui souhaitent mener des actions de promotion de la santé ;
- Apporter sa contribution, sa réflexion, son expertise sur la santé des populations migrantes au partenaires de terrain et institutionnels.

Pour atteindre ces objectifs, nous veillerons à :

- Organiser des actions d'éducation pour la santé auprès de groupes existants, ou nouveaux, au plus proche des attentes et besoins en termes de santé ;
- Organiser des actions d'éducation pour la santé auprès aux personnes migrantes salariées ou en formation professionnelle ;
- Renforcer les compétences des animatrices en éducation pour la santé ;
- Poursuivre les partenariats avec les acteurs de terrain.

• POLE RESSOURCE : INFORMATION, SENSIBILISATION ET FORMATION DES PROFESSIONNEL-LE-S D'ORIGINE

MIGRATIONS SANTÉ ALSACE

La formation des professionnel-le-s

Opportunité

Accueillir et soigner des publics marqués par une grande diversité culturelle, de parcours et de conditions de vie, implique le développement de compétences spécifiques. Les professionnel-le-s du champ social, médicosocial et médical que nous avons l'occasion de rencontrer régulièrement témoignent d'un besoin d'espace d'échanges, d'analyse et d'une demande d'éclairage, d'apports théoriques et d'outils pour mieux accueillir, accompagner et soigner ces publics.

En 2018, le ministère de la Santé a rappelé l'importance des formations spécifiques pour les professionnel-le-s de la santé et du social, afin d'approfondir les questions de culture et de prise en charge de la souffrance psychique des personnes migrantes[15].

Forte d'une longue expérience auprès de ces professionnel-le-s, Migrations Santé Alsace, propose des sessions de formations qui apportent des connaissances et qui interrogent les valeurs culturelles dans une perspective pluridisciplinaire (anthropologie, histoire, sociologie, psychologie, santé publique, etc.).

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Par cette action d'organisme de formation professionnelle nous visons à faire évoluer l'organisation du système de santé pour favoriser une prise en compte des personnes migrantes et une égalité de traitement entre toutes et tous.

15. Instruction du 8 juin 2018 relative à la mise en place du parcours de santé des migrants primo-arrivants, disponible sur http://circulaire.legifrance.gouv.fr/index.php?action=afficherCirculaire&hit=1&r=43755

Nos objectifs sont :

- De donner aux professionnel-le-s et aux bénévoles associatifs des clés de compréhension pour aborder la santé, la maladie et le handicap auprès de personnes migrantes ;
- De leur permettre de repérer les besoins des publics accueillis, de mieux comprendre leurs demandes et d'y répondre de manière adaptée ;
- D'interroger leurs propres représentations, leurs modes de fonctionnement et leur rapport à l'altérité pour déconstruire les processus de discriminations individuels et institutionnels.

Cela permet alors de s'inscrire dans une démarche interculturelle et d'encourager un accès au système de santé et une prise en charge équitable des populations migrantes.

Dans ce chapitre, nous récapitulons l'ensemble des actions de formation réalisées par Migrations Santé Alsace pour offrir une vue d'ensemble.[16]

Descriptif de l'action

Migrations Santé Alsace intervient au sein de formations initiales et continues, qui s'adressent aux professionnel-le-s et futur-e-s professionnel-le-s de la santé, du social et du médico-social.

Les modules sont propres à chaque formation et ils ont été élaborés avec les structures en fonction de leurs besoins et de leurs attentes.
Les intervenant-e-s sont des personnes ressources internes de l'association, salarié-e-s ou membres du Conseil d'Administration.

Intervention en formation initiale et continue

L'association s'est fortement mobilisée pour l'intégration des questions relatives à la santé des personnes migrantes dans la formation initiale et continue des métiers de la santé et du social. Nous intervenons depuis plusieurs années à la faculté de Médecine de l'Université de Strasbourg ainsi que dans plusieurs écoles spécialisées. Ces interventions en formation initiale ont lieu dans le Haut-Rhin et dans le Bas-Rhin.

En 2022, 42 heures de formation ont été dispensées auprès de 509 étudiant-e-s, soit 1 557 heures-stagiaires. Ce qui représente une augmentation de 24% par rapport à l'année précédente.

16. Les formations des salarié-e-s de l'associations, notamment des interprètes et des animatrices, ont été détaillées dans les chapitres qui concernent le travail de ces professionnel-le-s.

Intitulé	Structure et publics	Dates	Nbre d'heures	Nbre de stagiaires
Démarche communautaire en santé et interprétariat médical et social	Université de Strasbourg, auprès d'étudiant-e-s en 4ème année de maïeutique	13 janvier 2022	2h	26
Prévention et lutte contre les discriminations en santé médical et social	ESEIS, auprès d'étudiant-e-s de différentes filières du travail social maïeutique	18 janvier 2022	3h	19
Barrière de la langue et interprétariat	ESEIS, auprès d'étudiant-e-s de différentes filières du travail social maïeutique	18 janvier 2022	3h	19
Prévention et lutte contre les discriminations en santé	IFSI Saint-Vincent, auprès d'étudiant-e-s en 2ème année de soins infirmiers	3 mars 2022	3h30	92
Accès aux soins, aux droits et barrière de la langue	IFSI du Groupe Hospitalier Régional Mulhouse Sud-Alsace, auprès d'étudiant-e-s en soins infirmiers	16 mars 2022	3h	120
Barrière de la langue et interprétariat	IFAS Saint-Vincent, auprès d'étudiant-e-s aide-soignant-e-s	29 mars 2022	3h30	35
Barrière de la langue et interprétariat	IFAS Saint-Vincent, auprès d'étudiant-e-s aide-soignant-e-s	31 mars 2022	3h30	35
Enjeux de culture et de langue	Université de Strasbourg, auprès d'étudiant-e-s en DIU de soins palliatifs	8 avril 2022	3h	34
Comment se parler : la question de la langue	Université de Strasbourg, auprès d'étudiant-e-s en 4ème année de médecine	25 avril 2022	2h	11
Prévention et lutte contre les discriminations en santé	Université de Strasbourg, auprès d'étudiant-e-s en 4ème année de médecine	2 mai 2022	1h30	11
Prévention et lutte contre les discriminations en santé	Université de Strasbourg, auprès d'étudiant-e-s en Master de gérontologie	9 mai 2022	2h	10
La rencontre interculturelle dans l'accompagnement des personnes âgées	Université de Strasbourg, auprès d'étudiant-e-s en Master de gérontologie	16 mai 2022	6h30	10

Barrière de la langue et interprétariat	IFAS Saint-Vincent, auprès d'étudiant-e-s aide-soignant-e-s	23 mai 2022	3h30	17
Prévention et lutte contre les discriminations en santé	IFSI de Haguenau, auprès d'étudiant-e-s en 3ème année de soins infirmiers	5 décembre 2022	2h30	70

L'association reçoit des demandes d'intervention diverses en termes d'attentes, de niveaux des stagiaires et de tailles des groupes. Nous exerçons un travail d'adaptation des contenus et des méthodes tout en veillant à rester en cohérence avec les objectifs et valeurs de notre association.
Nous intervenons également régulièrement sur la santé des migrant-e-s auprès d'un large groupe, sous forme de cours magistraux ou de tables rondes. Toutefois, nous privilégions dans la mesure du possible l'intervention auprès de groupes plus restreints, pour une meilleure qualité des échanges et appropriation des savoirs.

Formations organisées en intra

Migrations Santé Alsace propose des actions de formation en intra aux structures médicales, sociales et médico-sociales qui en font la demande. Les thématiques de ces formations relèvent de l'accueil, de l'accompagnement et de la relation de soin avec les publics migrants. Les contenus sont élaborés avec les structures, afin que les formations soient adaptées aux contextes d'intervention, ainsi qu'aux attentes et besoins.

En 2022, 72 heures de cours ont été suivies par 81 stagiaires. Soit 882 heures-stagiaires.

Intitulé	Structure et publics	Dates	Nbre d'heures	Nbre de stagiaires
Travailler avec un-e interprète : la coopération entre acteur-ice-s de la santé au service de la rencontre interculturelle dans le soin	Etablissement Public de Santé Mentale Lille-Métropole, auprès de professionnel-le-s de la santé, du social et du médico-social	31 janvier 2022 1er février 2022	12h	11
Approche interculturelle	Ville de Mulhouse, auprès d'enseignant-e-s de FLE	8 mars 2022	3h	18
Accueillir les populations socialement fragilisées	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, auprès de professionnel-le-s de la santé, du social et de l'accueil	16 avril 2022 17 avril 2022	12h	8

Accueil et barrière de la langue	Ville et Eurométropole de Strasbourg, auprès de bénévoles bilingues en charge de l'accueil	8 juin 2022	3h30	12
Travailler avec un-e interprète : la coopération entre acteur-ice-s de la santé au service de la rencontre interculturelle dans le soin	Etablissement Public de Santé Mentale Lille-Métropole, auprès de professionnel-le-s de la santé, du social et du médico-social	13 juin 2022 14 juin 2022	12h	10
Apports de l'anthropologie: approche interculturelle dans les soins en petite enfance	CNFPT de Metz, auprès de professionnel-le-s de la santé, du social et de la petite enfance	17 octobre 2022 18 octobre 2022 19 octobre 2022	18h	14
Rîtes autour de la mort et de la maladie dans les différentes traditions religieuses et culturelles	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, auprès de professionnel-le-s de la santé, du social et de l'accueil	24 novembre 2022 25 novembre 2022	12h	8

Zoom sur les formations à l'EPSM Lille-Métropole

Après avoir formé les interprètes du réseau Santé Solidarité Lille Métropole, en 2021, nous sommes retournés dans les Hauts-de-France pour former les professionnel-le-s de la santé et du social qui font appel à leurs services. Ces interventions croisées, auprès des professionnel-le-s de la santé et de l'interprétariat d'un même territoire, permettent d'améliorer la coopération interprofessionnelle, ce qui contribuera largement au bon déroulement des parcours de soin des patient-e-s allophones.

Avec les professionnel-le-s de la santé et du social, nous avons tout d'abord travaillé sur la démarche interculturelle en santé : méthodes, obstacles et leviers, puis place du dialogue dans la rencontre avec l'autre. Nous avons ensuite abordé le cadre réglementaire de l'interprétariat médical et social en France, son histoire et ses travaux en cours, pour arriver aux aspects pratiques de la coopération avec ces nouveaux collègues de la santé et du social. Ces deux sessions de formations furent riches et nous sommes ravis de contribuer à la mise en place d'un service d'interprétariat médical et social professionnel sur un nouveau territoire.

Quelques témoignages de stagiaires :

« Plein d'éléments durant cette formation qui vont m'aider à travailler avec un interprète, j'avais besoin de cela pour entamer la démarche. »

« Je travaillais avec des interprètes de manière intuitive.
La formation a permis de reposer les choses ! »

« J'ai été bluffé, alors que je ne savais pas pourquoi j'étais venu à cette formation. Je suis bluffé par le métier d'interprète. Je vais maintenant l'utiliser davantage. Avant, je ne mesurais pas l'intérêt. »

« Une formation qui procure des envies, des idées et me convainc de la nécessité de l'interprétariat. »

Cette année, nous sommes également intervenus auprès de structures partenaires du réseau RIMES pour former leurs interprètes.

En 2022, 38 heures de cours ont été suivies par 35 stagiaires.
Cela revient à 450 heures-stagiaires.

Intitulé	Structure et publics	Dates	Nbre d'heures	Nbre de stagiaires
Intervenir en qualité d'interprète professionnel	Cofrimi (Toulouse)	1er juin 2022 2 juin 2022	12h	12
Intervenir en qualité d'interprète professionnel	Asamla et Aptira (Nantes et Angers)	3 octobre 2022 4 octobre 2022	14h	15
Intervenir en qualité d'interprète professionnel-vulnérables	Cofrimi (Toulouse)	7 novembre 2022 8 novembre 2022	12h	8

Formations à inscription individuelle proposées par Migrations Santé Alsace

Migrations Santé Alsace développe des modules de formation à inscription individuelle_, dont les thématiques varient selon les années. Ce format permet de former de nombreux professionnel-le-s, qui pourront être moteur de changements dans les institutions pour lesquelles ils et elles travaillent.

En 2022, 60 heures de cours ont été suivies par 34 stagiaires.
Cela revient à 648 heures-stagiaires.

Intitulé	Structure et publics	Dates	Nbre d'heures	Nbre de stagiaires
Regards croisés sur l'égalité et la lutte contre les discriminations Session à Strasbourg	Fédération de la charité Caritas Alsace, Pôle emploi, La station LGBTI+, Maison Urbaine de Santé du Neuhof, Le furet petite enfance, Ithaque et Familangues	29 septembre 2022 30 septembre 2022 13 octobre 2022 14 octobre 2022	24h	8
Accueillir et prendre en charge les personnes issues de culture différente	L'étage club de jeunes, Centre d'action médico-social précoce, La cité relais, Centre Universitaire Hospitalier de Dijon, Centre Hospitalier de Jury et l'Etablissement Public de Santé Alsace Nord	17 octobre 2022 18 octobre 2022	12h	14
Regards croisés sur l'égalité et la lutte contre les discriminations Session à Metz	APSIS Emergence, Centre Hospitalier Régional Metz-Thionville, Groupe d'entre-aide mutuelle Camille Claudel, Unis-cité et l'Institut National des Sciences Appliquées de Strasbourg	28 novembre 2022 29 novembre 2022 12 décembre 2022 13 décembre 2022	12h	8

La formation Regards croisés sur l'égalité et la lutte contre les discriminations est gratuite pour les participant-e-s grâce au soutien financier de :

PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale des affaires culturelles

Strasbourg.eu
eurometropole

Zoom sur la formation « Accueillir et prendre en charge les personnes issues de culture différente »

Cette formation a été développée il y a 7 ans pour les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, auprès desquels nous intervenons chaque année. Elle permet d'apporter des éléments théoriques et pratiques sur la notion d'accueil, la relation interculturelle, et les difficultés spécifiques des personnes immigrées, tout en permettant aux professionnel-le-s de s'interroger sur leurs représentations et leurs modes de fonctionnement pour construire une réponse plus adaptée à ces publics spécifiques. En 2022, nous souhaitions ouvrir une session à inscription individuelle pour former les professionnel-le-s d'autres horizons sur cette thématique.

La formation était construite à partir des thématiques suivantes :
L'identité et accueil de l'étranger, la nécessité de repenser l'approche interculturelle dans le soin, la santé en exil, le Droits des étrangers : accès aux droits et aux soins

Les formatrices, comme les participant-e-s, étaient ravi-e-s de ce nouveau format qui ouvre à des échanges de pratiques fructueux en plus des apports théoriques et pratiques de la formation.

Quelques témoignages de stagiaires :

« Une formation théorique mais surtout très vivante.
Beaucoup de dialogue et de partage entre formatrices et participants. »

« Les échanges avec les participants m'ont fait découvrir des structures, démarches, ressources qui vont m'aider dans la prise en charge des publics. »

« Je vais tâcher d'avoir une posture professionnelle plus ouverte et je vais conseiller la formation à l'ensemble de mon équipe. Merci ! »
« J'ai pris conscience que si l'accueil était bienveillant et « non-jugeant », la culture différente n'est plus un problème. »

En 2022, Migrations Santé Alsace est intervenu auprès de 659 professionnel-le-s et futur-e-s professionnel-le-s, dans le but de favoriser l'égalité de traitement dans le domaine de la santé.

La sensibilisation aux discriminations dans le domaine de la santé

Opportunité

Les professionnel-le-s de santé expriment des difficultés à aborder la notion de discrimination. Celle-ci leur semble délicate à manier tant elle paraît entrer en contradiction avec les valeurs déontologiques du champ de la santé, ainsi qu'avec le droit fondamental à être soigné au-delà de toute autre considération. De plus, cette notion recouvre des réalités diverses et elle est complexe à comprendre : quelle définition ? Comment identifier les actes qui peuvent être qualifiés de discriminatoires ? Comment prendre en compte les responsabilités individuelles mais aussi les fonctionnements institutionnels ?

A partir de ces constats, Migrations Santé Alsace a décidé de travailler sur ces enjeux de discriminations dans le domaine de la santé et de sensibiliser les acteur-ice-s du terrain dans le but de favoriser l'égalité de traitement. L'association a développé cet axe de travail il y a plus de 10 ans. Le travail a débuté de manière expérimentale et s'est progressivement structuré. Le nombre de sollicitations et d'actions augmente chaque année, ce qui prouve un intérêt des professionnel-le-s pour la thématique et une reconnaissance de l'expertise de Migrations Santé Alsace.

Descriptif de l'action

Diffusion du guide « vers plus d'égalité en santé » et sensibilisation des professionnel-le-s

Publié en 2019, le guide national « Vers plus d'égalité en santé » a pour objectif de soutenir les professionnel-le-s ainsi que les bénévoles de la santé et du social dans leurs réflexions sur l'accueil de la diversité des publics, l'adaptation et la qualité de la prise en charge, le respect des principes déontologiques et la lutte contre les inégalités sociales de santé. Il aborde plus particulièrement quatre critères de discrimination : l'origine réelle ou supposée des personnes, le sexe, le lieu de résidence et la précarité économique. Celui-ci est téléchargeable sur le site internet de Migrations Santé Alsace.

En 2022, il a été relayé sur environ 50 sites internet, dont 17 de couverture nationale française et 3 de Belgique. Les autres sites couvrent 11 régions (Ile-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Grand-Est, Hauts-de-France, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Normandie, Pays de la Loire, Centre – Val de Loire ainsi que la Guadeloupe).

De plus, le guide a été imprimé en 5000 exemplaires. 860 exemplaires papier du guide ont été distribués sur demande en 2022, dans 10 régions de France (Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Grand-Est, Hauts-de-France, Bretagne, Normandie, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Nouvelle Aquitaine, Centre-Val de Loire et Ile-de-France).

Afin de faire connaître le guide « Vers plus d'égalité en santé », de poursuivre les échanges autour des questions liées à l'égalité de traitement et d'initier de nouvelles dynamiques sur d'autres territoires, Migrations Santé Alsace a organisé des rencontres dans 5 régions du territoire français entre 2019 et 2021.

En 2022, grâce au soutien de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) nous avons pu organiser une journée nationale de prévention et de lutte contre les discriminations en santé. Pour ce faire, nous avons constitué un comité de pilotage national. Les structures co-organisatrices des journées régionales étaient présentes, au côté d'une quinzaine d'autres institutions, collectivités et associations. Dans le cadre de ce comité de pilotage, les objectifs de la journée ainsi que le programme furent mis en discussion. Il a également été décidé que cette journée aurait lieu en présentiel, à Paris. Le 15 juin 2022, environ 100 personnes ont assisté à cette journée de prévention et de lutte contre les discriminations en santé.

JOURNEE NATIONALE
« PREVENTION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS POUR PLUS D'EGALITE EN SANTE »

Mercredi 15 juin 2022
À la MJC des hauts de Belleville, Paris.

L'association Migrations Santé Alsace développe un travail sur la prévention des discriminations dans le champ de la santé au niveau national. Après l'écriture du guide « Vers plus d'égalité en santé » et quatre rencontres régionales, elle organise une journée nationale sur la thématique. Les objectifs sont de sensibiliser les professionnels-les et les bénévoles aux processus de stigmatisation et de discrimination dans le domaine de la santé, de poser les principaux constats, de faire connaître les outils existants ainsi que de produire des recommandations.

9h **:** Accueil des participants-es et petit déjeuner

9h30 : Allocutions officielles

Georges Pau-Langevin, Adjointe en charge de la lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité au Défenseur des droits

Hélène Gebel, Coordinatrice associée de la Conférence Nationale des Espaces de Réflexion d'Ethique Régionaux

9h50 : Présentation du guide « vers plus d'égalité en santé »

Emilie Jung, Directrice de Migrations Santé Alsace

10h30 : « Quand inégalités et discriminations se cumulent : les méfaits de la crise sanitaire en quartiers populaires »

Laure Pitti, Maîtresse de conférences en sociologie, Université Paris 8 – Cresppa

Audrey Mariette, Maîtresse de conférences en science politique, Université Paris 8 – Cresppa

11h15 **:** Pause café

11h30 : Ateliers thématiques

12h30 - 14h : Pause (déjeuner libre)

14h : Ateliers thématiques

15h **:** Pause café

15h15 : Table-ronde « mobiliser les recours juridiques »

François-Xavier Brouck, Médiateur national de la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

Vanessa Pideri, Chargée de mission santé et perte d'autonomie au Défenseur des droits

Jean-Marcel Mourgues, Vice-président de l'Ordre National des Médecins

Animé par Gaëlle Donnard, Juriste et directrice de projets à l'Observatoire Régionale de l'Intégration et de la Ville

16h45 : Allocutions de clôture

17h15 : Fin de la journée

Le comité de pilotage de cette journée est composé comme suit : Défenseur des droits - Conseil national de l'ordre des médecins – Commission d'évaluation des pratiques de refus de soins - Caisse Nationale d'Assurance Maladie – ISM Corum – Ville de Villeurbanne – Fédération Nationale des Centres de Santé - Centre collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale – Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV) – Réseau national des centres ressources politique de la ville - COFRIMI – Université Paris 8 / Cresppa - Institut Renaudot – IREV Hauts-de-France – Observatoire des non-recours aux droits et services (ODENORE) - Iris Formation – Fabrique Territoire Santé - Fédération des Acteurs de la Solidarité – Comité pour la santé des exilés (COMEDE).

Avec le soutien financier de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)

Dans chaque atelier, des acteurs et actrices clés de la prévention et de la lutte contre les discriminations dans le champ de la santé viendrons présenter des actions inspirantes. Ces intervenants-es sont membres d'organisations nationales, mais aussi des structures locales implantées en région.

LES ATELIERS :

Atelier 1 (en salle de conférence) : Les dispositifs de lutte contre les discriminations vécues par les migrants-es dans le champ de la santé

Avec Cédric Gratton, Président du Réseau de l'Interprétariat Médical et Social (RIMES) et Directeur de l'ASAMLA
Matthias Thibeaud, Chargé de projet santé à la Cimade et membre de l'Observatoire du Droit à la Santé des Etrangers (ODSE)
Animé par Océane Gaigeot, Médecin généraliste au Comede

Atelier 2 (au studio de danse 1) : La prévention des discriminations dans le champ de la santé mentale

Avec Anne Nomblot, Chargée de la promotion de la santé mentale à Psycom
Fanny Pastant, coordinatrice des Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM)

Atelier 3 (au studio de danse 2) : La prévention des discriminations spécifiques aux habitants-es des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)

Avec Marion Hullo, Coordinatrice de l'association Le fil à métisser (à Perpignan)
Barbara Balcon-piatkowski, Médiatrice en santé à l'association Avenir Santé Villejean-Beauregard (à Rennes)
Lilia Santana, Chargée de développement et de coordination à Fabrique Territoires Santé
Animé par Ingrid Dequin, Responsable du pôle prévention des discriminations à l'IREV (en Hauts-de-France)

Atelier 4 (en salle 3) : La formation des professionnels-les comme levier d'action contre les discriminations

Avec Rodolphe Charles, Professeur associé à la faculté de médecine Jacques Lisfranc (Saint-Etienne)
Emilie Jung, Directrice de Migrations Santé Alsace
Animé par Marie-Christine Cerrato Debenedetti, Directrice de la mission ville inclusive et lutte contre les discriminations à ville de Villeurbanne (le matin)
Mady Denantes, Médecin généraliste (l'après-midi)

Atelier 5 (en salle 2) : La participation des usagers-ères : témoignage et *empowerment*

Avec Sabrina Roduit et Tavita Faito, membres de AIDES Annemasse
Saïd Zamoussi, Directeur de Iris formation et du collectif Kif-kif (en Hauts-de-France)
Animé par Hatice Küp, Responsable projets et développement à Migrations Santé Alsace

Atelier 6 (en salle 4) : L'objectivation des situations de discriminations dans le domaine de la santé : le rôle des observatoires et de la recherche

Avec Hugo Si Hassen, Chargé de mission santé à la Fédération des Acteurs de la Solidarité (le matin)
Benjamin Pilleron, Infirmier-chercheur (l'après-midi)
Alicia maria, Chargée de mission accès aux droits à AIDES
Animé par Benjamin Pilleron, Infirmier-chercheur (le matin)
Eric Cediey, Directeur d'ISM Corum (l'après-midi)

Contact : discri.nationale@migrationssante.org

Par le biais du questionnaire de satisfaction que nous avons élaboré et transmis aux participant-e-s nous avons pu observer que la journée été évaluée « très satisfaisante » ou _ « satisfaisante ».

Ont particulièrement été appréciées les interventions en plénière, la documentation mise à disposition ainsi que les interactions entre participant-e-s et intervenant-e-s. Une grande majorité des participant-e-s ont indiqué qu'ils/elles continueront à travailler sur cette thématique, notamment en se formant et en s'informant davantage.

En 2022, nous avons également publié les synthèses des différentes journées régionales qui ont eu lieu entre 2019 et 2021. Celles-ci avaient été organisées en partenariat avec des structures locales en Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Bretagne et Occitanie.
Ces écrits ont vocation à laisser une trace des apports et des échanges qui ont eu lieu lors de la journée, mais également à être un point d'étape dans les réflexions et les actions engagées par les acteur-ice-s de la région. Ils sont construits sur le modèle suivant :

- Des outils nationaux : le guide « Vers plus d'égalité en santé », une présentation du Défenseur des droits, l'Observatoire Santé Solidarité de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), etc.
- Un Zoom sur une thématique choisie en région : l'articulation entre inégalités sociales et discrimination, le rôle des observatoires et de la recherche dans l'objectivation des situations de discriminations, etc.
- La présentation d'initiatives locales : une campagne de sensibilisation réalisée par un collectif de femme, un testing à l'échelle d'une ville, un groupe de parole etc.

IV. Des contacts nationaux et régionaux vers qui orienter en cas de discrimination.

Le projet de prévention des discriminations en santé au niveau national reçoit le soutien financier de :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

anct
agence nationale
de la cohésion
des territoires

Mise en réseau des professionnel-le-s du grand est sur les enjeux de prévention des discriminations

Migrations Santé Alsace a initié fin 2017, avec l'appui de l'Observatoire Régionale de l'Intégration et de la Ville (ORIV), un réseau de veille et de vigilance sur les discriminations dans le domaine de la santé.

L'objectif général est de participer à l'accès aux soins des publics vulnérables, de réduire les refus et renoncements aux soins, ainsi que d'améliorer la prise en charge. De manière opérationnelle, les objectifs sont de :

- Partager des informations et des constats ;
- Identifier des problématiques individuelles, institutionnelles et systémiques ;
- Informer, diffuser et alerter.

En 2022, trois réunions du réseau ont eu lieu. 15 personnes y ont participé, dont 5 qui sont de nouveaux membres. Les participant-e-s sont des professionnel-le-s de la santé et du social (chargé-e de mission, cadre de santé formateur-trice, infirmier-ère, interne en médecine, psychiatre, etc.) qui travaillent en Alsace dans des associations spécialisées, des hôpitaux, des collectivités ou encore des maisons de santé.

Lors de la première réunion, un psychiatre membre du réseau est intervenu au sujet de la stigmatisation et des discriminations dans le champ de la santé mentale. Les pistes de travail du réseau pour l'année 2022 ont ensuite été mises en discussion.
Lors de la deuxième réunion, nous avons analysé une situation de discrimination présumée dont l'un des membres du réseau fut témoin, à l'encontre d'un de ses patients. Un document de travail non communicable fut ensuite rédigé, dans le but de reprendre les éléments clefs de la situation et de proposer des éléments d'analyse pour appuyer les futures démarches du professionnel qui accompagne ce patient.
La troisième réunion a porté sur les recours en cas de discriminations dans le champ de la santé. Les différentes institutions mobilisables furent présentées, ainsi que leurs modes de saisines. Nous avons également échangé sur les résultats des saisines de l'année précédentes. Des outils de sensibilisation ont ensuite été remis aux participant-e-s (affiches, flyers, etc.).

Ce réseau reçoit le soutien financier de :

Cette année, un nouveau projet régional a vu le jour en partenariat avec l'ORIV : les ateliers territoriaux.

Ces ateliers visent à sensibiliser les professionnel-le-s de la santé et du social d'un territoire du Grand Est à la question des discriminations dans le domaine de la santé, à poser des éléments de constats et à identifier des leviers d'action concrets à l'échelle locale.

PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale des affaires culturelles

Strasbourg.eu
eurometropole

Ils sont construits en appui sur des collectivités qui souhaitent impulser cette démarche sur leur territoire. La rencontre avec des acteur-ice-s locaux nous a permis de connaître les enjeux spécifiques de chaque territoire, afin d'adapter le contenu de nos interventions. Ensuite, nous avons proposé deux demi-journées de travail sous la forme d'ateliers qui réunissent 10 à 20 professionnel-le-s.

A Metz, nous sommes intervenus les 14 et 21 mars en partenariat avec la ville.
Nous avons réuni un groupe de 13 participant-e-s aux profils très divers, que ce soit en termes de fonction (écrivain-e public, infirmier-ère, chargé-e de projets, intervenant-e social-e, représentant-e des usager-ère-s, etc.), de contextes d'intervention (santé, social ou médico-social) ou d'institutions (associations, collectivités...). Cette diversité a été un des atouts du groupe, qui a permis de croiser les regards sur les problématiques du territoire messin.

A Nancy, nous sommes intervenus les 15 et 22 mars en partenariat avec la Métropole. Nous avons réuni un groupe de 11 participantes aux profils variés en termes de fonction (cheffe de service, coordinatrice de projets, intervenante social, ergothérapeute, interne en médecine, etc.), et de structure d'appartenance (mairies, associations spécialisées, conseil départemental, hôpital, etc.).

A Hayange, nous sommes intervenus les 7 et 14 novembre en partenariat avec la Communauté d'agglomération du Val de Fensch. Nous avons réuni un groupe de 18 professionnel-le-s de la santé et du social (intervenant-e social-le, conseiller-ère en économie sociale et familiale, infirmier-ère-s, responsable de structure, élu-e à la santé, etc.) qui travaillent dans des structures diverses (centre communal d'action social, collectivité, communautés professionnelles territoriales de santé, associations spécialisées, etc.).

A la suite de ces différents temps de travail coopératifs, une synthèse a été transmise aux participant-e-s et à chaque collectivité locale. Elle a vocation à être un point d'étape local dans les réflexions engagées par les acteur-ice-s du territoire, mais aussi à inspirer ou conforter la mise en œuvre d'actions visant à prévenir et lutter contre toute forme de discriminations et d'inégalités

Les ateliers territoriaux reçoivent le soutien financier de :

PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale des affaires culturelles

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Grand Est

Sensibilisation des habitant-e-s de quartiers populaires sur les discriminations dans le domaine de la santé

Les discriminations dans le domaine de la santé sont souvent difficiles à identifier. Les micro-agressions vécues au quotidien (propos racistes et stigmatisants dans l'espace public) sont plus facilement perceptibles de même que les pratiques discriminatoires dans d'autres domaines tel que l'emploi ou le logement.

Depuis 2018, Migrations Santé Alsace a décidé de mener des actions de sensibilisation à destination des habitant-e-s de quartiers populaires strasbourgeois, afin d'augmenter leur pouvoir d'agir et de les aider à faire valoir leurs droits.

Cette année, nous avons travaillé avec la Maison Urbaine de Santé (MUS) du Neuhof, pour proposer une action de sensibilisation dans l'espace public. Cette action a pris la forme d'un « porteurs de parole » sur le parvis de la MUS. Trois animatrices de Migrations Santé Alsace, bilingues en russe, turc et arabe étaient présentes, ainsi que la chargée de mission en prévention des discriminations. Elles ont échangé avec une quinzaine d'habitant-e-s du quartier, usager-ère-s ou non de la MUS. Vous retrouverez certains de leurs témoignages ci-dessous.

Les actions de sensibilisation reçoivent le soutien financier de :

PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale des affaires culturelles

Strasbourg.eu
eurometropole

La diffusion d'information auprès des professionnel-le-s

Opportunité

Les personnes travaillant dans un contexte interculturel « doivent être en mesure d'accueillir l'usager, d'identifier les besoins, de recueillir des données, d'évaluer la situation, d'informer, voire d'éduquer, d'adapter leur mode d'intervention, de répondre aux urgences ou de faire face à une situation de crise, d'inventorier des ressources, de fournir une aide psycho-sociale, d'agir eux-mêmes comme médiateur, d'élaborer un plan d'intervention, de collaborer à l'intervention, d'évaluer l'impact, d'assurer le suivi, de faire du dépistage, de réorienter les modes d'intervention, etc. »[17]

Pour développer leurs compétences et mener à terme leurs études, les professionnel-le-s et futur-e-s professionnel-le-s sont à la recherche de ressources de différentes natures : informations pratiques, documentation, échange d'expériences, etc. Dans le cadre de ses objectifs, Migrations Santé Alsace se donne les moyens « d'agir auprès des responsables politiques par le rappel du droit à la santé pour tous et pour son intégration dans les décisions politiques, sanitaires, sociales et éducatives », et d'« assurer un rôle de veille sur le sujet de la santé des migrants » (article 3 des statuts).

Descriptif de l'action

La mise à disposition d'informations

L'association dispose d'un fonds documentaire qui est régulièrement alimenté. Cet espace est ouvert à toutes et tous sur les heures d'ouverture de la structure. Les ouvrages sont consultables sur place et ils peuvent également être empruntés.

Le fonds comporte les rubriques suivantes :

- École, Scolarité
- Intégration et cohésion sociale
- Connaissance des Populations, Processus Migratoire, Exil
- Inégalités, Discrimination, Précarité, Exclusion
- Anthropologie de la santé
- Santé des migrants
- Souffrance psychique
- Médiation, Interprétariat, Langus ;
- Politiques de Santé, Santé publique
- Prévention, Éducation pour la santé
- Famille, Genre, Transmission
- Inégalités, Discrimination, Précarité, Exclusion
- Vieillissement des migrants
- Culture, Interculturel
- Religion, Éthique
- Méthodologie.

17. Jézéquel M., Document de travail pour le « Guide méthodologique pour construire une culture institutionnelle inclusive », Conseil de l'Europe, 10 et 11 mai 2010.

Migrations Santé Alsace reçoit également des étudiant-e-s qui s'intéressent aux domaines d'expertise de l'association (barrière de la langue, prévention des discriminations en santé, accompagnement social et accès aux soins de publics migrants, etc.). En 2022, nous avons rencontré une dizaine de personnes qui sont lycéen-ne-s, étudiant-e-s à l'université ou en école de travail social.

Nous avons également reçu un stagiaire de l'Institut National du Service Public (INSP) pendant une semaine et un étudiant de Master en Sociologie à l'Université de Strasbourg, mention « Interventions sociales, comparaisons européennes, migration » pendant 5 mois. Ce dernier a travaillé sur le pôle éducation et promotion de la santé de notre association et s'en est inspiré pour rédiger son mémoire intitulé « Entre Éducation à la santé et approche centrée sur l'occupation, comment penser de nouvelles actions de promotion de la santé auprès du public migrant ? ».

La participation à des réseaux, plateformes, études et groupes de travail

L'association Migrations Santé Alsace s'inscrit dans plusieurs réseaux. En 2022, ces temps de travail collectifs ont permis à l'association de sensibiliser les professionnel-le-s de la santé et du social aux problématiques de santé des populations migrantes, mais aussi de s'enrichir des expériences et des méthodes de travail des structures partenaires.

La participation à ces temps d'échanges permet à notre association d'offrir des éclairages spécifiques – théoriques et concrets – sur nos domaines d'expertises, ainsi que de proposer des pistes d'action et des suggestions pouvant aider les professionnel-le-s à analyser leurs pratiques sous un prisme nouveau. Ces temps de travail collectifs permettent aussi de nourrir et d'actualiser nos réflexions en lien avec les problématiques que les professionnel-le-s rencontrent sur le terrain. Enfin, ils donnent de la visibilité à notre association.

Certains des réseaux cités ci-dessous ont été mentionnés dans d'autres chapitres de ce rapport d'activité, mais il nous semble important d'offrir ici une vue d'ensemble sur ce travail de fond.

En Grand Est :
- Collectif Jeunes Migrants – Maison des Adolescents de Strasbourg ;
- Groupe de travail sur l'écriture du livre blanc « la santé, ça vous parle ? » - Maisons de santé de Strasbourg ;
- Réseau inter-associatif « non à la précarité à Strasbourg » ;
- Conseil Régional des Personnes Accueillies / Accompagnées (CNPA) ;
- Contrat Local de Santé du territoire messin.

Au niveau national :
- Observatoire du droit à la santé des étrangers (ODSE) ;
- Groupe d'Appui National Santé de la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) ;
- Réseau de l'Interprétariat Médical et Social (RIMES).

Zoom sur le groupe de travail d'écrire du livre blanc « La santé, ça vous parle ? »

Migrations Santé Alsace a accompagné un projet porté par les maisons de santé de Strasbourg sur plusieurs années. Celui-ci consistait à interroger les habitant-e-s des quartiers populaires sur ce qui fait santé pour elles et eux. Nous avons participé au recueil de témoignages et formé les acteur-ice-s des maisons de santé (médiateur-ice-s, habitant-e-s relais, etc.) à cet exercice. Les habitant-e-s ont été interrogées dans les maisons de santé, mais également sur les marchés, devant la mosquée, lors de petits-déjeuners des habitant-e-s…

Les questions, simples au premier abord, étaient :

Qu'est-ce qui vous rend malade ?
Qu'est-ce qui vous aide à vous sentir mieux ?

Après un recueil de paroles, sur plusieurs mois, le groupe de travail réunissant les maisons de santé de Strasbourg et Migrations Santé Alsace a travaillé pour valoriser ces témoignages. Ceux-ci sont aujourd'hui regroupés dans un livre pour faire entendre leurs voix, porter un regard nouveau sur ces quartiers et déboulonner quelques idées reçues.

Le samedi 22 octobre, nous avons eu l'honneur d'être invité à présenter ce livre à la librairie Kleber de Strasbourg. Un porteur de parole fut mis en place sur le parvis de la librairie, pour poser ces deux mêmes questions « Qu'est-ce qui vous rend malade ? Qu'est-ce qui vous aide à vous sentir mieux ? » aux habitant-e-s et aux passant-e-s du centre-ville de Strasbourg. Une présentation du livre a ensuite été animé par une journaliste de Rue89, en présence de la compagnie Les arts en tous sens, qui réalisa une proposition artistique.

Perspectives

En 2023, l'association continuera à répondre aux demandes de formation. Les thématiques abordées sont en effet essentielles pour la compréhension, par les professionnel-le-s, des besoins des personnes migrantes. De plus, nous élargirons nos partenariats afin de toucher une plus grande diversité d'acteurs et d'actrices du terrain. Cela implique un temps important de coordination et d'ingénierie pédagogique, car nous veillons toujours à échanger avec les structures demandeuses, afin de construire une formation répondant au mieux à leur demande.

Migrations Santé Alsace souhaite également diffuser davantage d'information utiles aux professionnel-le-s et futur-e-s professionnel-le-s, notamment par le biais de son site internet et d'une plus grande communication au sujet de l'espace documentaire qui leur est mis à disposition. Nous continuerons également à recevoir les étudiant-e-s qui le souhaitent afin de les aider dans leurs travaux de fin d'études. Enfin, l'association poursuivra sa participation à des réseaux et des groupes de travail locaux et nationaux, afin de de diffuser de l'information sur ces domaines d'expertises et de s'enrichir des connaissances et des expériences d'autres structures.

L'association poursuivra le développement de son travail de prévention et de lutte contre les discriminations dans le domaine la santé, en consolidant les actions préexistantes :
- Diffusion du guide « vers plus d'égalité en santé », qui sera mis à jour et réimprimé afin de tenir compte de l'évolution du cadre juridique et de proposer davantage d'actions inspirantes ;
- Organisations de journées régionales et d'ateliers territoriaux en Grand Est, pour faire monter en compétences les acteur-ice-s d'un territoire sur la thématique et leur permettre de se rencontrer pour travailler en partenariat vers un égal accès aux droits et aux soins ;
Ainsi qu'en proposant un nouveau projet : l'Elaboration d'un outil de sensibilisation national avec et pour les habitants de QPV. L'objectif est de les aider à repérer les discriminations dans le domaine de la santé et à connaître leurs droits pour augmenter leur pouvoir d'agir. Afin que cet outil soit réellement construit en partenariat avec les habitant-e-s, il est prévu que sa réalisation ait lieu sur le temps long. En 2023, nous mettrons en place le comité de pilotage de ce projet et nous débuterons les temps de rencontre avec les habitant-e-s de deux territoire (sur trois prévu).

Illustration couverture: Camille Oberlé
Infographisme: Negin Jafariyeh